



iram

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

iram

*institut de recherches et d'applications
des méthodes de développement*

Iram Paris (siège social)

49, rue de la glacière — 75013 Paris

téléphone : +33 (0)144 08 67 67

iram@iram-fr.org

Iram Montpellier

Parc scientifique Agropolis — Bâtiment 3 — 34980 Montferrier-sur-Lez

téléphone : +33 (0)499 23 24 67

www.iram-fr.org

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
PRÉSENTATION	4
AXES STRUCTURANTS	12
DÉMARCHE APPRENANTE	49
TABLEAU DE BORD	55
PARTENAIRES	61

2021 a vu la situation sécuritaire, humanitaire et politique se dégrader encore davantage dans de nombreuses régions du monde. Celles où l'Iram mène ses principales activités sont particulièrement affectées. En République centrafricaine (RCA), la crise électorale de fin 2020 a alimenté une reprise du conflit dans un contexte déjà très précaire. En Haïti, 2021 a été marquée par la poursuite de fortes tensions sociales et politiques, alors que le pays était frappé par un nouveau séisme. Au Sahel, les attaques des mouvements djihadistes se sont multipliées contre les populations et les autorités, conduisant à la déstabilisation et parfois au renversement des pouvoirs civils par les militaires. Face à l'ampleur de ces crises, au-delà de l'adaptation et de la poursuite d'actions présentées dans ce rapport d'activités, l'Iram a engagé une réflexion avec ses partenaires sur la mise en œuvre d'actions d'appui au développement en zone de crise.

Cette réflexion a été approfondie lors d'une demi-journée organisée en 2021 autour des projets menés par l'Iram en RCA : « *Questionner les interventions de développement rural dans un pays fragmenté* ». Ce temps d'échanges interne doit être prolongé en 2022 par une journée d'étude consacrée au développement économique et à la cohésion sociale en période de turbulence.

L'Iram s'est également engagé à participer à la coordination de la journée d'étude du Groupe Initiatives qui aura lieu à l'automne 2022, portant sur les pratiques et positionnements des acteurs de développement sur les terrains en situation de conflits et dans des contextes militarisés et politiquement instables, à partir d'expériences au Sahel, en Haïti, en Afghanistan et au Myanmar.

Ces crises politiques et sécuritaires ne nous font pas perdre de vue d'autres enjeux environnementaux, sociaux et économiques, notamment associés aux changements climatiques. Si l'Iram travaille depuis sa création au renforcement de la durabilité des systèmes de production, l'appui à la transition agroéco-

logique a pris une importance croissante ces dernières années. En 2021, les activités de l'Iram se sont multipliées sur cette thématique et un groupe de travail sur l'agroécologie a été constitué afin de capitaliser les acquis de nos actions sur ce thème.

Dans ce contexte incertain et volatil, et marqué par des enjeux de long terme qui nous questionnent, poursuivre nos engagements d'organisation apprenante s'avère essentiel, que ce soit pour préserver la qualité de nos interventions ou pour continuer à nourrir le sens de nos actions. À ce titre, trois chantiers, mobilisant salariés et membres de l'Iram, ont été lancés en 2021.

Le premier porte sur l'histoire et les mémoires de l'Iram. Plusieurs thématiques et périodes seront réinvesties au cours des prochaines années, à commencer par la prise en compte des questions de genre dans le développement; nos actions de développement local dans les zones de crises; et l'évolution de l'Iram et du métier d'« expert en développement ».

Le second porte sur la recherche à l'Iram. Pour structurer davantage cette mission, nous avons commencé en 2021 à travailler à la définition d'un projet de recherche pluriannuel, étroitement articulé aux grands axes structurants de nos activités. Dès 2022, des moyens du budget du Projet Iram seront engagés pour soutenir sa mise en œuvre.

Enfin, un travail de prospective a été initié afin de réfléchir au devenir de l'Iram, mais aussi au sens de nos actions et à l'évolution de nos métiers compte tenu des enjeux climatiques, environnementaux, économiques, politiques et sociaux, mais aussi des évolutions de nos contextes d'intervention.

L'année 2021 a donc été riche en réflexions. Celles-ci s'appuient sur une très bonne santé économique de l'Iram, fruit d'une activité croissante soutenue par le travail des équipes, permettant d'imaginer et de se projeter sereinement vers les nécessaires adaptations aux défis qui se présentent.

Isabelle Droy, Présidente de l'Iram

PRÉSENTATION



*L'Iram,
une expertise indépendante
pour un monde plus solidaire*

L'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram) se définit comme un bureau d'études associatif travaillant dans le domaine de la coopération internationale. À travers ce terme s'exprime un des traits forts de l'identité de l'Iram : la volonté d'associer une expertise indépendante, éthique et exigeante pour un monde plus juste et solidaire.

Notre identité

Depuis 1957, année de sa création, l'Iram est intervenu dans plus de 40 pays, principalement dans les champs du développement rural et du développement local. Composé de deux entités, l'association Iram et sa filiale Iram Développement (société de droit commercial), le groupe Iram est une structure indépendante qui combine :

- L'implication concrète dans des opérations de développement via des projets de long terme et des missions courtes d'expertise, en tant qu'opérateur direct ou structure de conseil;
- La production, à partir de ces expériences concrètes, de démarches, méthodes, outils et connaissances;
- L'établissement de partenariats de longue durée avec des organisations du Sud;
- La contribution à des actions de plaidoyer à différentes échelles;
- L'enseignement et la contribution à des initiatives de recherche.

L'Iram inscrit son action dans le sens de la promotion de sociétés moins inégalitaires, du niveau local à l'échelle internationale et pouvant définir librement leurs propres voies de développement.

Notre travail vise à rechercher et promouvoir, en co-construction avec tous les groupes sociaux concernés, des solutions en faveur d'un développement humain durable et d'une cohésion sociétale renforcée. Ces solutions sont caractérisées en

particulier par :

- Des bases économiques viables porteuses d'intérêts partagés entre les acteurs d'un territoire donné;
- Des modalités pérennes d'exploitation des ressources reposant sur une juste répartition des droits (et pratiques) d'accès;
- Un cadre politique favorable s'appuyant sur une gouvernance transparente et partagée, des institutions (publiques et privées) solides et une société civile plurielle informée et organisée.

Cet engagement amène de fait l'Iram à positionner prioritairement ses activités en appui aux groupes sociaux les plus vulnérables dans les pays du Sud.

La recherche d'une cohérence d'analyse et d'action impose d'articuler nos activités à différentes échelles. Ainsi, nous travaillons à la fois à la consolidation des organisations, des institutions et des politiques aux niveaux local, national et régional ainsi qu'à la cohérence des politiques de coopération.

La diversité et la complexité des dynamiques en cours ainsi que l'évolution permanente des cadres d'analyse utilisés conduisent l'Iram à reconsidérer chaque fois que possible les problématiques de façon à proposer des solutions adaptées. La production d'innovations (de portée locale ou susceptibles de devenir des références plus larges) s'inscrit dans cette perspective. Elle répond à une exigence d'utilité sociétale.

Nos principes et domaines d'action

L'action de l'Iram porte sur trois grands enjeux : la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires, la réduction des inégalités et des discriminations et la participation des acteurs des territoires aux processus de décision du local au global.

Notre priorité est de renforcer les capacités des acteurs et des institutions que nous accompagnons. Aussi nous attachons une importance majeure à l'appui aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies et des politiques publiques,

Nos principes et domaines d'action (suite)

ainsi qu'à la construction de dispositifs de services au profit des acteurs locaux. L'Iram agit selon trois grandes modalités pour accompagner les acteurs locaux :

- À la demande de divers acteurs, l'Iram fournit *des conseils et de l'appui méthodologique* sur ses différentes thématiques d'intervention et tout au long du cycle du projet. Les réponses faites aux sollicitations se concrétisent par la mise à disposition d'expertise court terme (diagnostics, études de faisabilité, évaluations...), d'assistance technique permanente ou par un accompagnement à distance.
- L'Iram s'investit dans *la mise en œuvre d'actions de développement* sur le long terme (projets de terrain), à la demande de partenaires techniques et financiers ou sur la base d'actions qu'il a lui-même défini.
- L'Iram travaille également, en relation étroite avec ses partenaires, avec la recherche et au sein des réseaux dont il est membre, à *la capitalisation de ses expériences* et au *partage des connaissances* tirées de ses activités.

Pour mettre en œuvre cet accompagnement, l'Iram s'appuie sur trois grands principes fondamentaux :

- *Le sur-mesure pour s'ajuster au contexte et aux acteurs* : il s'agit de privilégier une analyse fine du contexte, à travers des diagnostics initiaux fondés sur les techniques de l'analyse agronomique, économique, financière et sociale et permettant de proposer des méthodes d'intervention adaptées aux besoins des acteurs et des territoires. L'Iram prend ainsi en considération, au-delà d'une approche technique, la nature des rapports sociaux, économiques, environnementaux et politiques à différents niveaux, du local au mondial.
- *L'ancrage à un réseau de partenaires pour affronter les crises*

et mutations ensemble : l'Iram recherche systématiquement la collaboration avec des structures nationales ou régionales, telles que des bureaux d'études ou des ONG, à travers des partenariats privilégiés. Le développement d'une telle stratégie d'alliances vise à mieux appréhender les réalités locales, à renforcer la pérennité des actions entreprises et à étendre la portée politique des résultats obtenus dans le cadre des projets et travaux auxquels contribue l'Iram.

- *L'intégration du meilleur des innovations technologiques* : l'Iram engage une réflexion stratégique et opérationnelle sur l'intérêt et les limites des différents usages des outils numériques dans le cadre de ses activités (formation et accompagnement à distance, outils de suivi-évaluation, numérisation de services, participation citoyenne).

Afin de guider nos décisions en termes de priorités d'activités ou d'allocation de ressources financières et humaines, depuis 2011 nous structurons l'activité de l'Iram autour de plusieurs « axes structurants » de travail. Six axes ont été identifiés pour la période 2021–2024 :

- **Contribuer au renforcement de la durabilité et de la résilience des systèmes de productions agricoles et animales ;**
- **Contribuer au renforcement de la durabilité et la résilience des systèmes pastoraux ;**
- **Contribuer à protéger les populations vulnérables des risques alimentaires et nutritionnels ;**
- **Contribuer à un développement et un aménagement plus durable et concerté des territoires ;**
- **Soutenir la viabilité de filières porteuses de progrès sociaux, économiques et environnementaux ;**
- **Lutter contre les inégalités liées au genre et à l'âge.**

Domaines d'intervention

Au regard des enjeux prioritaires retenus dans le projet Iram, les principaux domaines d'intervention sont :

- Filières, marchés et petites entreprises;
- Systèmes ruraux d'activités et organisations de producteurs;
- Systèmes de financement et microfinance;
- Agriculture irriguée;
- Développement local et décentralisation;
- Formation et insertion des jeunes;
- Élevage, pastoralisme et hydraulique pastorale;
- Ressources naturelles et changement climatique;
- Sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- Protection sociale;
- Genre;
- Politiques agricoles et d'intégration régionale.

Domaines d'expertise

- Diagnostics et études de faisabilité;
- Conseil et appui méthodologique;
- Évaluation;
- Formation;
- Animation de réseaux;
- Actions de développement;
- Dispositifs de suivi-évaluation;
- Capitalisation;
- Séminaires-colloques.

Pays d'intervention

En 2021, l'Iram est principalement intervenu en :

- Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo);
- Afrique centrale (Cameroun, Congo, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad);
- Méditerranée (Tunisie);
- Asie du Sud-Est (Cambodge, Laos, Myanmar);
- Afrique australe et Océan Indien (Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles, Comores);
- Amérique centrale et Caraïbes (Haïti, Costa Rica);
- Europe (France);
- Pacifique et Océanie.

Sources de financement

L'Iram met en œuvre son projet selon deux modalités :

- Prestations de services pour des partenaires techniques et financiers : l'Iram intervient à la demande d'administrations publiques, d'organisations de la société civile ou d'institutions privées. Selon les cas, ces interventions sont financées par les demandeurs eux-mêmes ou par des agences de coopération bilatérales, des organismes multilatéraux, des col-

lectivités territoriales, des fondations ou encore des ONG.

- Définition et mise en œuvre d'actions de développement avec nos partenaires : les financements combinent des ressources propres (affectation d'une partie des résultats d'exploitation, mobilisation d'expertise bénévole) et des fonds alloués par des entités publiques ou privées.



Mozambique

Le groupe Iram a pris la forme d'une structure duale depuis 2000, date de la création d'une société par actions simplifiée unipersonnelle, Iram Développement, dont l'actionnaire unique est l'association Iram. Le groupe Iram fonde son identité sur un modèle de gouvernance collective et participative, impliquant les membres de l'association et les salariés.

L'association

L'association Iram porte le projet associatif du Groupe et veille à sa mise en œuvre. Elle est composée de trois instances. L'Assemblée générale, rassemblant 95 membres, se réunit annuellement pour définir les orientations stratégiques et adopter les rapports statutaires. En 2021, trois personnes ont rejoint l'assemblée générale de l'Iram : Gaëlle Perrin, chargée de mission Éducation au Centre Hubertine Auclert et anciennement salariée de l'Iram, ainsi que Julie Erceau et Liora Stührenberg, salariées de l'Iram.

Un Conseil d'administration est élu par l'AG tous les quatre ans. Composé de trois membres salariés et de sept membres non-salariés, il joue un rôle de suivi rapproché des activités du groupe et de vigilance, par le biais d'appui-conseil, de soutien aux chantiers, d'animation de l'association, mais aussi en exerçant une veille sur les activités entreprises par le groupe. En 2021, Jean-Michel Sourisseau a été élu membre du CA, à la suite de Jean-Jacques Gabas qui en avait démissionné en 2020. En 2021, le CA de l'Iram a notamment accompagné la maturation de trois chantiers importants : sur l'histoire et les mémoires de l'Iram, sur la recherche et sur la prospective (voir pages 51 et 52).

Le Conseil d'analyse stratégique apporte un regard plus extérieur sur des enjeux structurants liés à nos contextes et domaines d'intervention et renforce la fonction de veille du conseil d'administration. La composition et la fonction de ce conseil

ont fait l'objet de réflexions en 2021, qui aboutiront à sa rénovation en 2022.

Les membres du CA de l'Iram

- Présidente : Isabelle Droy ;
- Trésorière : Jacqueline Vilayphonh ;
- Secrétaire : Pascal Babin ;
- Membres associés : Étienne Beaudoux, Olivier Jenn-Treyer, Benoît Lallau et Jean-Michel Sourisseau ;
- Membres professionnels : Gilles Goldstein, Laurent Liagre et Laure Steer, suppléés par Ferroudja Aber et François Doligez.

Le bureau d'études et ses salariés

Iram développement est l'entité économique qui emploie l'ensemble de l'équipe, et ainsi soutient la mise en œuvre du projet associatif. Une attention importante est donnée à l'implication de ses salariés dans les postes de management et de direction et l'équipe salariée est autonome dans la définition et la conduite des programmes d'action annuels. L'équipe salariée est composée en 2021 de 43 personnes, dont 13 assurant les fonctions d'appui. Elle est soutenue par un réseau d'experts indépendants dont certains en accompagnement des actions de terrain pluriannuelles.

En 2021, Jérôme Coste et Philippe Deygout, deux salariés historiques de l'Iram, ont pris leur retraite après respectivement plus de 30 et 40 ans au sein de l'équipe. Céline Baldoni, après près de dix ans à l'Iram, et Gaëlle Perrin, sont également parties vers d'autres horizons professionnels.

En 2021, plusieurs personnes sont venues renforcer l'équipe technique : Cédric Fioekou (jusque fin 2021) sur les théma-

tiques de sécurité alimentaire et nutrition, Youssef Makrouf sur le financement agricole et rural, Lionel Ransinangue sur les filières et l'irrigation. Soazic Dupuy a rejoint l'équipe en Mauritanie, pour coordonner l'assistance technique au projet Rimrap Copco (voir page 26). Depuis octobre 2021, Sylvain Cédard suit un master spécialisé en géomatique et bénéficie d'un contrat de professionnalisation au sein de la SCOP Hyco, qui développe des outils cartographiques au service d'objectifs de développement durable.

Du côté des fonctions d'appui, la création d'un poste d'assistante ressources humaines, occupé par Maud Mammeri puis Élodie di Mario, a permis de consolider nos outils de gestion du temps et d'accompagner la révision de notre charte de té-

létravail. De nouveaux chantiers visant à renforcer l'appui aux ressources humaines seront instruits en 2022, parmi lesquels la formation des équipes, ou encore l'amélioration de nos pratiques d'intégration et de la qualité de vie au travail.

En juin 2021, le deuxième mandat de directrice de Marie-Jo Demante a pris fin. Henri Leturque a pris la suite après avoir été désigné par les salariés fin 2020. Cécile Patat (responsable du pôle Acteurs, politiques publiques et évaluation) a rejoint l'équipe de direction également composée de Frédéric Bunge (responsable administratif et financier), Julie Conversy (responsable du pôle Acteurs, ressources et territoires) et Damien Halley des Fontaines (responsable du pôle Acteurs, systèmes d'activités et filières).



Mauritanie

ÉQUIPE DE DIRECTION

FRÉDÉRIC BUNGE
JULIE CONVERSY
DAMIEN HALLEY
DES FONTAINES
HENRI LETURQUE ★
CÉCILE PATAT

FONCTIONS D'APPUI

ROBIN LESAGE
GLODY LUKAU-MALUNGU
ROMANA SAGIR

PÔLES TECHNIQUES

OFFRE DE SERVICES

FERROUDJA ABER ★
CÉLINE BALDONI
NADIA HAMOUDA

INFORMATIQUE

RÉMI PHILIBERT

RESSOURCES HUMAINES

ÉLODIE DI MARIO

COMMUNICATION ET VIE ASSOCIATIVE

LIORA STÜHRENBURG

GESTION-COMPTABILITÉ

FRÉDÉRIC BUNGE ★
DAVID COHEN-SOLAL
MINH HO
JONATHAN LEPILLIEZ

PÔLE ACTEURS, POLITIQUES
PUBLIQUES ET ÉVALUATION

ANNE BICHARD
FRANÇOIS DOLIGEZ
JULIE ERCEAU
CÉDRIC FIOEKOU
GILLES GOLDSTEIN
AGNÈS LAMBERT
YOUSSEF MAKROUF
HENRI LETURQUE
CÉCILE PATAT ★
ROBIN PETIT-ROULET
MARIE THOREUX
THIJS WISSINK

PÔLE ACTEURS, SYSTÈMES
D'ACTIVITÉS ET FILIÈRES

JACQUES CACLIN (R.C.A.)
CÉLIA CORONEL
DAMIEN HALLEY DES FONTAINES ★
AUGUSTIN PALLIÈRE
LIONEL RANSINANGUE
CLAIRE-ISABELLE ROUSSEAU
LAURE STEER

PÔLE ACTEURS, RESSOURCES ET
TERRITOIRES

MARION ANVROIN
FRÉDÉRIC BAZIN
BERNARD BONNET
SYLVAIN CÉDAT
JULIE CONVERSY ★
MARIE-JO DEMANTE
SOAZIC DUPUY (MAURITANIE)
LÉA GRAAFLAND
BERTRAND GUIBERT
GABRIELLE HUMBERT-FAL (TOGO)
MARION TRÉBOUX

Organigramme 2021
de l'équipe salariée

★ DIRECTEUR ET RESPONSABLES
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !



	page
AXE 1 : RENFORCEMENT DE LA DURABILITÉ ET DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTIONS	13
AXE 2 : RENFORCEMENT DE LA DURABILITÉ ET DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES PASTORAUX	21
AXE 3 : PROTECTION DES POPULATIONS VULNÉRABLES	25
AXE 4 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE ET CONCERTÉ DES TERRITOIRES	29
AXE 5 : SOUTIEN À LA VIABILITÉ DE FILIÈRES PORTEUSES DE PROGRÈS	35
AXE 6 : LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DE GENRE ET INTERGÉNÉRATIONNELLES	41
7 : APPUI AUX STRATÉGIES ET INSTRUMENTS DE COOPÉRATION	45

RENFORCEMENT DE LA DURABILITÉ ET DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTIONS



La planète est confrontée à des changements structurels climatiques et environnementaux, dont les conséquences sont particulièrement désastreuses pour les pays du Sud. Les manifestations de cette crise sont nombreuses : dérèglements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes, dégradation des terres agricoles, érosion de la biodiversité... Le renforcement de la durabilité et de la résilience des systèmes de productions agricoles et animales, déjà fragilisés par des contraintes d'ordre démographique, économique, foncier ou sécuritaire, devient un enjeu crucial pour faire face à ces bouleversements.

Plus particulièrement, les pratiques agroécologiques peuvent contribuer à réduire la vulnérabilité des exploitations agricoles familiales, en les rendant plus résilientes aux chocs climatiques mais aussi financiers et de marché. Elles peuvent être porteuses de progrès en matière de création d'emplois et d'amélioration des revenus, de préservation de la biodiversité, de gestion durable des terres et d'amélioration nutritionnelle pour les ménages agricoles et les consommateurs finaux.

Si l'Iram travaille depuis sa création au renforcement de la

durabilité des systèmes de production, l'appui à la transition agroécologique a pris une importance croissante ces dernières années. En 2021, les activités de l'Iram se sont ainsi poursuivies et multipliées sur cette thématique, qu'il s'agisse d'appuyer l'Agence régionale ouest-africaine pour l'agriculture et l'alimentation pour la mise en œuvre de son « Programme agroécologie en Afrique de l'Ouest », de travailler sur le renouvellement des services de conseil agricole pour accompagner les transitions agroécologiques de l'agriculture familiale en Afrique sub-saharienne, de capitaliser les acquis en matière d'adaptation au changement climatique de la facilité Adapt'Action en amont de la COP de Glasgow ou encore d'accompagner l'Agence française de développement dans sa réflexion sur ses appuis à l'agroécologie.

Parallèlement à ces activités, un groupe de travail sur l'agroécologie, impliquant salariés et membres de l'Iram, a été constitué afin de mener une réflexion transversale et de capitaliser les acquis de nos actions sur ce thème. Ces travaux aboutiront notamment à l'organisation d'une journée d'étude en 2023.



Assistance technique et mise en œuvre de projets

Renforcement institutionnel en Mauritanie, de la résilience de l'agriculture pluviale et du pastoralisme (Rimrap). 2016–2021. Financement : Union européenne. Montant du projet : 25 millions €. Montant de l'assistance technique : 2,8 millions €.

Le programme Rimrap vise à renforcer les capacités de résilience des populations rurales les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Mauritanie. Il est organisé en quatre composantes : 1) le renforcement des capacités physiques et matérielles du ministère du Développement rural ; 2) l'appui au renforcement de capacités en matière de politiques et de stratégies, de suivi & évaluation et de systèmes d'information ; 3) le renforcement de capacités en matière de formation et

de recherche sur la base d'une convention avec la GIZ ; 4) l'amélioration de la gouvernance en matière d'accès équitable et de la gestion durable des ressources via la mise en œuvre d'actions par quatre consortia d'ONG dans les régions d'Assaba, Guidimakha, Hodh el Chargui et Hodh el Gharbi. L'Iram, associé à Ucad et AFCi, est en charge de l'assistance technique en soutien au ministère du Développement rural pour la coordination et la supervision des composantes 2, 3 et 4.

L'année 2021 a notamment été l'occasion d'appuyer une équipe de recherche de l'Institut supérieur d'enseignement technologique de Rosso sur des travaux d'analyse de la viabilité financière des Associations de gestion locales collectives (AGLC) des ressources naturelles communes. Une typologie de l'ensemble des AGLC du territoire a été réalisée, en mettant l'accent sur les grandes disparités de dynamisme et de recettes.

Un examen approfondi des ressources financières mobilisables pour assurer la viabilité financière de ces institutions délégataires du mandat décentralisé de gestion des ressources naturelles a également été mené.

Programme agroécologie en Afrique de l'Ouest. 2018–2022. Financement : AFD et Union européenne. Montant du projet : 17 millions €. Iram en appui à l'assistance technique coordonnée par AVSF.

Le Programme agroécologie en Afrique de l'Ouest (PAE) vise à stimuler le développement de pratiques innovantes qui optimisent la mobilisation des processus écologiques dans le domaine de la production agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la zone Cédéao. Il apporte son soutien financier et méthodologique à des opérateurs de développement (ONG, structures publiques ou privées de conseil, chercheurs, acteurs de l'aval de la filière...) associés à des collectifs de producteurs qui s'engagent dans la transition agroécologique sur la base d'acquis déjà obtenus. Le groupement AVSF-Iram-Inades assure l'assistance technique auprès de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation pour la mise en œuvre du PAE.

En 2021, les principales activités ont notamment concerné la poursuite de 15 projets de terrain dans cinq pays (Mali, Togo, Burkina, Côte d'Ivoire et Sénégal) portés par des organisations de la société civile en lien avec les collectivités et la recherche. Plusieurs études ont aussi été lancées, afin de dresser un état des lieux des structures de formation et de conseil agricoles et les mécanismes de financement prenant en compte l'agroécologie. En parallèle, un cadre de concertation et de coordination nationale a été mis en place à travers la signature par la Cédéao de MoU avec l'Alliance pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest (3Ao) pour lancer les activités de concertations régionales, et avec les ministères de l'Agriculture des États membres pour l'appui au dispositif national de coordination via la nomination de correspondants nationaux.

Projet Renouveler les services de conseil agricole pour accompagner les transitions agroécologiques de l'agriculture familiale en Afrique sub-saharienne (Acotaf). 2020–2023. Financement : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Montant du projet : 900 000 €.

Mis en œuvre par le Cirad, l'Iram, Inter-réseaux et le Rescar-AOC, ce projet vise à améliorer les performances et les impacts des systèmes intégrés de conseil agricole et des dispositifs de terrain destinés aux agricultures familiales d'Afrique sub-saharienne. De façon spécifique, il s'agit de renforcer la gestion des connaissances et les capacités des acteurs du conseil pour un renouvellement du conseil agricole qui favoriserait les transitions agroécologiques en Afrique Sub-saharienne. Acotaf se veut une contribution à l'opérationnalisation de l'agroécologie comme alternative au modèle productif de la révolution verte. Cinq pays prioritaires ont été ciblés : la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Bénin, le Niger et la Guinée.

Un diagnostic de la prise en compte de l'agroécologie dans les stratégies et dispositifs de conseil de ces pays a été réalisé en 2021 à travers la mobilisation d'experts nationaux et d'une supervision par les membres du consortium. Une synthèse des enseignements tirés de ces pays est en cours de finalisation. Des synergies sont également recherchées avec le Projet d'appui à l'agroécologie (PAE) dont l'assistance technique est assurée par l'Iram (cf. paragraphe précédent).

Projet d'appui aux systèmes d'activités rizicoles en territoires de mangrove (Saritem). Guinée. 2019–2023. Financement : AFD. Montant de l'assistance technique : 1,4 million €. Iram en appui à l'assistance technique coordonnée par BRLLI.

Le Projet d'appui aux systèmes d'activités rizicoles en territoires de mangrove (Saritem) en Basse Guinée vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus dans les systèmes d'activités rizicoles durables des territoires de mangroves, tout en préservant l'écosystème environnant. Il se décline en trois composantes : l'aménagement et l'entretien

des périmètres rizicoles; la mise en valeur agricole durable et le développement des filières riz et sel solaire; et la coordination, le suivi-évaluation et la mise en œuvre de mesures d'accompagnement environnemental et social. L'Iram est associé au bureau BRLI pour assurer l'assistance technique du projet.

Une mission de cadrage des activités de conseil agricole de la Fédération des organisations paysannes des vivriers et saliculteurs de Basse Guinée a été réalisée début 2021 et a permis d'identifier l'importance d'accompagner le renouvellement des démarches de conseil pour répondre aux enjeux actuels de la filière rizicole de mangrove en lien avec les volets aménagements (réhabilitation et entretien) du projet. Par ailleurs, depuis 2020, l'Iram accompagne l'Unité de coordination du projet dans la mise en place du dispositif de suivi/évaluation du projet ainsi que dans le processus de collecte de l'information afin d'établir la situation de référence du projet.



Myanmar

Programme de résilience rurale et création d'emplois. République centrafricaine. 2020–2022. Financement : Fonds Bêkou – Union européenne. Montant du projet : 2,8 millions d'euros.

Le projet Résilience appuie cinq institutions centrafricaines publiques ou parapubliques du secteur agro-pastoral, afin de renforcer leurs capacités à fournir des services utiles aux agriculteurs et aux éleveurs centrafricains. Sur la base d'un diagnostic institutionnel et d'une formulation participative, des conventions de partenariat ont été signées pour mettre en œuvre des appuis spécifiques : formations, appuis matériels, appuis financiers. L'Iram est associé à AVSF et à l'ONG Échelle sur ce projet.

Les activités démarrées effectivement en septembre 2020 ont été perturbées par la reprise des violences lors des élections de fin 2020. En 2021, elles ont pu reprendre et le projet a obtenu une prolongation de six mois au regard des retards liés au contexte : les fournitures en matériel ont été effectuées dès la réouverture des frontières en mai 2021. En plus de la coordination de l'ensemble des activités, l'Iram a été impliqué sur le renforcement des dispositifs de planification de l'Agence nationale de développement de l'élevage, de l'Agence centrafricaine de développement agricole et de la Chambre d'agriculture. L'Iram est aussi intervenu en appui à la Fédération nationale des éleveurs centrafricaine. Enfin, de nombreuses expertises externes ont été mobilisées sur des thématiques précises : appui au secteur semencier, réforme du cadre légal pour la création des sociétés coopératives, etc.

Programme de Promotion de l'agriculture productive (Promap). Niger. 2019–2021. Financement : GIZ. Montant du projet : 18,5 millions €. Montant de l'assistance technique : 1,4 million €. Iram en appui à Éco.

Initié en 2012, le programme de Promotion de l'agriculture productive (Promap) porte sur le développement du secteur de la petite irrigation au Niger, en particulier dans les régions de Tillabéry, Tahoua et Agadez. Il contribue à l'émergence de la Stratégie de la petite irrigation au Niger ainsi qu'à la mise en

place du Système national de conseil agricole et de l'Agence de promotion du conseil agricole. Il agit à trois échelles : au niveau macro, il contribue au renforcement institutionnel des acteurs. Au niveau méso, il forme les multiples acteurs du conseil agricole et soutient les aménagements visant la conservation des eaux des sols. Au niveau micro, il fournit des conseils aux producteurs et à leurs organisations.

L'Iram a intégré le consortium également composé d'Éco Consult et d'AFCI lors de la troisième phase du Promap (2019–2021) et fera également partie de la phase IV qui démarre en 2022. L'implication de l'Iram en 2021 visait à améliorer l'intégration du conseil agricole pour les organisations de producteurs et à analyser les évolutions de ces dernières depuis le lancement du programme.

Programme de relance de l'investissement et de modernisation des exploitations agricoles (Primea). Tunisie. Financement : AFD et Union européenne. 2017–2022. Montant : 1,9 million €. Iram en appui à l'assistance technique coordonnée par Cerfrance.

Dans la suite des études de faisabilité réalisées par l'Iram en 2015 et 2017 sur le Programme de relance de l'investissement et de modernisation des exploitations agricoles (Primea), l'Iram s'est associé à Cerfrance et au bureau Ager pour assurer une assistance technique à l'Agence de promotion des investissements agricoles (Apia) pour la structuration d'une offre nationale de conseil efficace pour appuyer les exploitations agricoles et leurs organisations professionnelles dans la concrétisation de leurs projets d'investissement. Il s'agit de passer à l'échelle le dispositif ancré au niveau de l'Apia, pour le structurer autour d'une équipe d'environ 670 conseillers de statut privé qui pourraient accompagner environ 10 000 exploitations agricoles par an.

L'année 2021 a vu la mise en place de l'assistante technique auprès de l'Apia et la réalisation de missions courtes, réalisées par Cerfrance, sur la mise en place du conseil à l'exploitation familiale et la formation de formateurs.

Capitalisation de la facilité Adapt'Action. Mars 2021 – mars 2022. Financement : AFD.

Depuis 2017, la facilité Adapt'Action accompagne 15 pays et organisations régionales à décliner l'Accord de Paris sur le climat par la mise en œuvre des dimensions « adaptation » de leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN). L'Iram a réalisé la capitalisation et la valorisation des résultats de cette facilité. L'étude s'est appuyée sur des travaux documentaires, des entretiens, des ateliers avec les parties prenantes et des missions dans quatre pays : Sénégal, République de Maurice, Guinée, Congo-Brazzaville. Ses résultats ont notamment été valorisés lors de la COP26 à Glasgow (cf. encadré page suivante).

Appui à l'élaboration d'une note de positionnement « Agroécologie ». Septembre 2021 – avril 2022 : Financement : AFD.

L'Iram a accompagné l'AFD dans la préparation d'une note de positionnement qui permettra une meilleure intégration de la transition agroécologique dans ses projets. Ce travail s'est appuyé sur une analyse des définitions et visions de l'agroécologie (et leur évolution dans le temps), sur l'analyse d'un échantillon de 40 projets financés par le groupe AFD dans le secteur du développement rural et sur une comparaison des méthodes d'évaluation et de suivi de l'agroécologie chez d'autres acteurs (bailleurs, ONG...). L'Iram a animé deux ateliers d'échanges internes à l'AFD pour échanger sur certaines situations spécifiques et pour proposer des pistes d'amélioration de la redevabilité du groupe en matière d'agroécologie.

Diagnostic du dispositif de formation professionnelle agricole, rurale et environnementale. Costa Rica. Décembre 2020 – mars 2021. Financement : AFD.

En partenariat avec l'AFD, le ministère de l'Éducation publique du Costa Rica envisage une actualisation de ses programmes d'éducation technico-professionnelle dispensés au

Une série d'infographies et de fiches illustrées pour la COP de Glasgow



Sur la base de la capitalisation de la facilité Adapt'Action, des fiches illustrées ont été réalisées et diffusées lors de la COP26 à Glasgow. Intégrant des enseignements des études de cas, elles portent sur une série de thèmes clés pour l'adap-

tation au changement climatique : l'agriculture, la gestion intégrée des ressources en eau, les services climatiques, la réduction des risques de catastrophes, la gouvernance climat et les systèmes de suivis et évaluation. Elles sont disponibles en ligne : <https://bit.ly/3yBnKCr>

niveau secondaire, afin notamment de les adapter aux besoins du marché de travail, de favoriser l'intégration des femmes dans certains secteurs et de répondre aux défis posés par le changement climatique. La présente étude a été commanditée au Réseau international Far qui a fait appel à l'Iram. Il s'agissait de réaliser un diagnostic de l'offre de formation agricole, rurale et environnementale, afin de faire ressortir les besoins prioritaires du ministère de l'Éducation publique et d'identifier les axes sur lesquels l'AFD pourrait se positionner. Parmi les conclusions de l'étude, il ressort que si certains aspects de durabilité des

systèmes de production (neutralité carbone, agroécologie, associations agriculture-élevage...) sont développés dans les programmes de formation et dans les fermes pédagogiques, la proposition pédagogique reste axée sur des systèmes de production conventionnels, avec une faible prise en compte de la dimension systémique de l'exploitation. L'étude et sa synthèse sont disponibles sur le site du réseau Far (<https://bit.ly/3NI6YWO>), de même qu'une interview avec les deux experts de l'Iram qui l'ont réalisée (<https://bit.ly/3NdNzNi>).



Costa Rica

Étude de faisabilité du projet Rad4Cam. Cambodge. Septembre 2021 – février 2022. Financement : AFD.

Le projet Rad4Cam est un prêt de l'AFD au gouvernement cambodgien. Prévu pour une durée de 5 ans, d'un montant de 50 millions d'euros, il va couvrir les provinces de Battambang, Kampong Cham et Tboung Khmum. Il vise à développer une approche territoriale du développement agricole et des filières pour favoriser la transition agroécologique. L'approche se base sur le passage à l'échelle de plusieurs innovations testées dans le cadre de projet de promotion de pratiques agroécologiques : développement de la mécanisation, mise en place de mécanismes de financement de l'adoption de nouvelles pratiques, adaptation progressive des itinéraires techniques, développement de la culture d'hévéa durable et promotion des bonnes pratiques culturelles de l'hévéa... Le projet va aussi appuyer la prise en compte de la transition agroécologique au niveau institutionnel en favorisant le renforcement des capacités, la collaboration avec les acteurs de la recherche (nationaux et internationaux) et des universités et le dialogue politique. L'Iram a réalisé la formulation de ce projet en partenariat avec le bureau d'études *Arte-Fact Development & Agri-Food Consulting*.

Étude de capitalisation sur les pratiques de formation des agriculteurs. Afrique. Octobre 2020 – mai 2021. Financement : Réseau international Far.

L'Iram a été mobilisé pour conduire un travail de capitalisation sur la formation continue des agriculteurs et agricultrices en activité en Afrique subsaharienne. Ce travail s'est inscrit dans une démarche à la fois rétrospective (que s'est-il passé depuis les 15 dernières années dans ce domaine?) et une démarche prospective (quelles approches développer pour répondre aux enjeux de demain relatifs au nombre d'agriculteurs et agricultrices à former, à la nécessaire adaptation des agricultures au changement climatique, et aux défis économiques et sociaux?). L'étude a contribué à identifier les conditions et les facteurs clés du développement d'une offre de formation continue à grande échelle, de qualité et qui s'inscrit dans la durée.

Élaboration des analyses nécessaires pour le montage du dispositif de conseil agricole au Mali. Novembre 2020 – mars 2021. Financement : GIZ.

Au Mali, la Loi d'orientation agricole de 2006 prévoyait la mise en place d'un système national de conseil agricole. Dans le cadre du programme d'appui au sous-secteur de l'irrigation de proximité, l'Iram, associé au bureau d'étude malien Nyéta Conseil, a été chargé de réaliser un diagnostic de l'offre et des besoins en conseil agricole à l'échelle nationale en vue de concrétiser cette disposition. L'étude a été pilotée par un comité rassemblant les services de l'État et des organisations de producteurs. Ce diagnostic repose sur la méthodologie et les concepts élaborés par l'Iram et le Cirad dans le cadre de la synthèse de 2019 sur la relance du conseil et de la vulgarisation agricoles en Afrique subsaharienne (<https://bit.ly/3ypws4g>). Un rapport de diagnostic a été rédigé portant sur les différents dispositifs et démarches de conseil ainsi que sur les fonctions support. Sur la base de constats partagés, un atelier national a réuni les principaux acteurs du conseil agricole au Mali en mars 2021 pour élaborer une feuille de route pour la mise en place d'un Système national de conseil agricole au Mali.

Études de cas sur les services aux irrigants. Cambodge et Tunisie. Septembre 2020 – décembre 2021. Financement : AFD.

Le travail du Comité scientifique et technique pour l'eau agricole (Costea) sur le thème des « services aux irrigants » vise à développer un schéma global de formulation et d'organisation des appuis aux agriculteurs et agricultrices irrigants dans plusieurs contextes d'intervention de l'AFD sur les politiques d'irrigation. Les travaux confiés à l'Iram portent sur deux études de cas : un périmètre irrigué au Cambodge et un périmètre oasien en Tunisie. Il s'agissait notamment de fournir un retour d'expérience sur différents programmes de ce type dans chacun des deux contextes étudiés, via notamment la mobilisation d'informations issues d'autres sites, afin d'en faire ressortir les déterminants des réussites et des difficultés rencontrées en matière



de choix d'action, de ciblage des acteurs et de schémas opérationnels retenus. Cette étude a été menée en partenariat avec *Arte-Fact Development & Agri-Food Consulting*.

Élaboration d'un guide de mise en œuvre d'analyses économiques de projets d'irrigation adaptées aux enjeux de ces projets. France. Mars-décembre 2021. Financement : AFD.

L'objectif de ce guide réalisé en partenariat avec AEDA

Consult est de favoriser la bonne utilisation de l'analyse économique au bénéfice des projets d'irrigation en mettant à disposition des maîtres d'ouvrage, des bailleurs et des prestataires un cadre clair et opérationnel permettant de couvrir la diversité des projets d'irrigation. Plus spécifiquement, il s'agit de proposer des approches méthodologiques et des moyens réalistes et pertinents pour analyser la viabilité des investissements en fonction des contextes et des objectifs spécifiques des projets.

Étude d'identification d'un projet d'appui au développement des filières lait, bétail et viande dans les régions d'Agadez, Tahoua, Tillabéry et Niamey. Niger. Mars-mai 2021. Financement : GIZ.

Cette étude visait à mieux cerner les conditions cadres, les potentiels, les points de départ et les impacts d'un éventuel engagement de la Coopération allemande dans le domaine de l'élevage. Elle a notamment réalisé une synthèse des mandats et capacités des différentes institutions en charge du secteur, ainsi qu'une revue des expériences conduites dans les domaines du développement pastoral, des filières bétail-viande et lait et ses dérivés. Des premiers éléments d'une stratégie d'intervention pertinente et cohérente de la coopération allemande dans ce domaine ont aussi été identifiés.

Évaluation des risques agricoles au Burkina Faso. Mars-septembre 2021. Financement : Parm - Fida.

Réalisée en partenariat avec le Cirad, cette évaluation des risques agricoles au Burkina Faso a été réalisée à la demande du ministère de l'Agriculture, des aménagements hydrauliques et de la mécanisation du Burkina Faso et de la Plateforme pour la gestion des risques agricoles (Parm). Elle établit un inventaire des principaux risques affectant le secteur agricole, à calculer leur probabilité d'occurrence et les dommages économiques qu'ils peuvent générer. Elle examine également les outils et moyens d'action existants en matière de gestion des risques agricoles et détermine les principaux besoins dans ce domaine.

RENFORCEMENT DE LA DURABILITÉ ET DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES PASTORAUX

L'élevage pastoral fait l'objet d'une attention renouvelée et d'une reconnaissance grandissante de la part des acteurs du développement en raison de son intérêt social, économique, écologique mais aussi face aux conflits qui sévissent dans plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Malgré cette reconnaissance formelle, les pasteurs voient leur devenir mis en cause par des politiques publiques qui leur demeurent, de manière générale, défavorables. En parallèle, une forte pression s'élève sur les terres de parcours, du fait de changements climatiques aux conséquences incertaines et de la montée en puissance de rébellions et de milices armées qui, par l'insécurité qu'elles induisent, entravent la mobilité pastorale et l'accès à des zones de pâture ou de replis essentielles. Ces fortes tensions et les réponses principalement sécuritaires qui y sont apportées sont devenues un élément central des difficultés que connaît l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Elles précarisent davantage encore les moyens d'existence des populations pastorales et leur accès aux services publics de base.

En 2021, l'Iram a poursuivi son accompagnement de longue date à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies visant

à sécuriser les pasteurs, agro-pasteurs et agriculteurs dans la gestion et l'exploitation durable des ressources agro-pastorales. L'Iram a également appuyé plusieurs initiatives visant à prévenir et gérer les conflits, aussi bien à l'échelle locale, que nationale et régionale.

Concrètement, les activités menées visent à sécuriser la mobilité pastorale à travers la sécurisation des espaces pastoraux, couloirs de passages et aires de pâturage, la restauration et le déploiement des ouvrages d'hydraulique pastorale. L'Iram a aussi continué à appuyer des approches décentralisées de la gestion des ressources pastorales à travers l'élaboration d'accords locaux de gestion des espaces, ainsi que l'intensification du dialogue politique entre acteurs de la gouvernance des espaces pastoraux à différentes échelles. La reconstitution de liens sociaux par l'accompagnement du dialogue entre agriculteurs et éleveurs a fait l'objet de plusieurs activités (voir aussi l'axe 4), de même que le développement de services d'éducation, de formation et d'accès à la citoyenneté du milieu pastoral.



Assistance technique et mise en œuvre de projets

Appui conseil auprès du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (Praps). 2015–2021. Financement : Banque mondiale, FAO. Montant global du projet : 248 millions USD. Montant de l'assistance technique : 90 000 € en 2021.

Financé par la Banque mondiale à hauteur de 248 millions de dollars entre 2015 et 2021, le Praps vise à appuyer le pastoralisme dans six pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Cet appui se décline sur cinq composantes : i) amélioration de la santé animale; ii) amélioration de la gestion des ressources naturelles; iii) facilitation de l'accès aux marchés; iv) gestion des crises pastorales; v) gestion du projet et appui institutionnel. Un accent particulier est également mis sur les zones transfrontalières et les axes de transhumance. Depuis 2015, l'Iram apporte son appui au Cilss pour la supervision de la mise en œuvre des composantes 2 et 3.

En 2021, l'Iram a en particulier contribué à l'animation de la capitalisation des actions d'hydraulique pastorale dans les six pays du Praps. L'Iram a également appuyé l'analyse des données des ventes d'animaux collectées sur les marchés aménagés par le Praps en vue de rendre compte de la manière dont la réhabilitation de ces marchés a impacté le commerce du bétail, de tirer les éléments à mettre en avant et de poser des bases pour une poursuite des analyses grâce au suivi qui devra se poursuivre dans le cadre du Praps-2. L'Iram a enfin appuyé le démarrage du Praps-2, par un examen du bilan d'activités des équipes pays, une actualisation du cadre de résultat final des composantes 2 et 3 et la formulation de recommandations pour la suite.

Projet Élevage et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest (Pepisao). 2019–2023. Financement : AFD. Montant global du projet : 5 millions €. Montant de l'assistance technique : 1,2 million €.

L'objectif de ce projet est de réduire les conflits liés au pastoralisme en contribuant à construire une vision régionale partagée sur les différents modes d'élevage ruminant. Il concerne l'ensemble de la région Afrique de l'Ouest (les 15 pays de la Cédéao, ainsi que le Tchad et la Mauritanie). Plus précisément, il vise à renforcer, tester et mettre à disposition des comités nationaux de la transhumance des instruments de prévention des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles; à améliorer la coordination, sous le leadership politique de la Cédéao, des initiatives concernant le secteur de l'élevage; à élaborer puis à décliner dans une stratégie régionale une vision, partagée par tous les acteurs concernés, de l'avenir des systèmes d'élevage mobiles; et enfin à renégocier et adopter au niveau régional un nouveau cadre réglementaire régissant la transhumance transfrontalière. Le groupement Iram-Issala-Lares apporte un appui à la direction de l'Agriculture de la Cédéao dans la mise en œuvre du projet à travers la mise à disposition pendant quatre ans d'un assistant technique permanent et la mobilisation d'experts

court-terme.

Plusieurs événements marquants ont pu se tenir en 2021, malgré les contraintes sanitaires et financières, notamment le Colloque régional sur la sécurisation du foncier agropastoral de Ndjamen en novembre 2021 (voir l'encadré). Plusieurs autres rencontres transfrontalières ont eu lieu : sur l'amélioration de la gouvernance de la transhumance, la formation des journalistes, ou encore l'initiation d'un observatoire de la transhumance transfrontalière.

Assistance technique au Programme d'appui structurant au développement pastoral (Pastor). Tchad. 2017–2022. Financement global : AFD (6 millions €), gouvernement du Tchad (2 millions €) et Union européenne (20 millions €). Montant de l'assistance technique : 1,8 million €.

Le Pastor vise à accompagner les politiques et les actions en faveur de la sécurisation des pasteurs, agro-pasteurs et agriculteurs dans la gestion et l'exploitation durable des ressources

Trois jours d'échanges d'expériences et de débats sur la sécurisation du foncier agro-pastoral

Le colloque régional sur la sécurisation du foncier agropastoral en Afrique Centrale et de l'Ouest s'est tenu à N'Djaména du 23 au 25 novembre 2021. Il a rassemblé environ 200 participants (décideurs, représentants des acteurs de terrain, chercheurs...) venus d'une quinzaine de pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre et d'Europe, parmi lesquels une cinquantaine d'intervenants qui ont alimenté les débats et réflexions par leurs témoignages et partages d'expériences.

La journée introductive a permis de partager la diversité des enjeux et des processus des politiques foncières engagées dans les pays et au niveau régional, avant d'approfondir quatre axes de questionnement et d'innovations lors de la deuxième journée :

(i) Le processus d'élaboration des politiques foncières agropastorales; (ii) Le statut des terres agropastorales et des communs pastoraux; (iii) Les dispositifs de gouvernance responsable du foncier agropastoral; (iv) Les mécanismes d'information et de défense des droits par les agriculteurs et les éleveurs. Le troisième jour du colloque a été l'occasion de restituer les points essentiels abordés la veille, puis de lire de la déclaration commune de politique issue des échanges entre les ministres et les responsables régionaux.

L'ensemble des documents produits dans le cadre de la rencontre ont été partagés sur un site internet dédié à la valorisation des résultats de capitalisation du colloque : <https://bit.ly/3PqmkAX>

agro-pastorales au Tchad. Il concerne, au Sud, le Mandoul et le Moyen Chari, au Centre, le lac Fitri et le Guéra et à l'Est, la région allant de l'Ennedi jusqu'au Salamat. Le programme repose sur quatre composantes : la première porte sur l'appui institutionnel et sur le dialogue politique au niveau national, les autres visent l'accompagnement du développement pastoral dans les trois espaces géographiques ciblés. L'Iram, sur financement de l'AFD, apporte un accompagnement technique et méthodologique au mécanisme de pilotage du programme Pastor dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le ministère de l'Élevage et des Productions animales. Cette assistance technique passe en particulier par : la mise en place d'un mécanisme de pilotage in-



Mauritanie

tégrant appui aux politiques publiques et coordination nationale et régionale de l'ensemble du programme ; le suivi d'impacts et la contribution aux systèmes d'informations nationaux et sous régionaux ; l'appui à l'amélioration des politiques publiques via la « Plateforme pastorale du Tchad » ; et le renforcement des capacités des acteurs du développement pastoral.

L'année 2021 a été marquée en particulier par l'organisation d'un colloque régional sur la sécurisation du foncier agro-pastoral en Afrique de l'Ouest et du Centre (voir l'encadré). En parallèle d'actions pratiques dans dix provinces à l'Est et au Sud du pays (extensions et réhabilitation d'infrastructures pastorales, appuis aux services déconcentrés du ministère de l'Élevage...), un appui a été apporté aux acteurs institutionnels et professionnels dans la conception et l'expérimentation de plusieurs chantiers : l'accompagnement de la sécurisation du foncier pastoral ; le développement d'actions pilotes d'éducation et santé « mixte » humaine/animale des éleveurs mobiles ; la maintenance des infrastructures pastorales via des cellules provinciales déconcentrées ; la déclinaison dans les provinces de la Stratégie nationale de développement pastoral ; le renforcement des organisations pastorales.

Études, appui-conseils et évaluations

Étude des causes profondes des conflits agriculteurs éleveurs au Tchad. Septembre 2021 – janvier 2022. Financement : Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme.

Le bureau tchadien du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme a commandité le travail d'une équipe de consultants tchadiens pour analyser les racines et causes profondes des conflits entre éleveurs et agriculteurs, en se focalisant en particulier sur l'accès aux ressources naturelles. L'Iram a appuyé le Haut-Commissariat dans le cadrage méthodologique de cette étude et apporté une contribution à la relecture du rapport des experts nationaux.

Si l'activité agricole et pastorale est marquée depuis toujours par la gestion incontournable des aléas de toutes sortes, les agriculteurs et les éleveurs y sont confrontés ces dernières années de manière croissante. La réduction de la vulnérabilité des acteurs les plus exposés aux risques sociaux, alimentaires et nutritionnels constitue ainsi un enjeu majeur dans les sociétés du Sud.

Dans ce contexte, les politiques et programmes de filets de protection sociale prennent une place de plus en plus centrale dans les politiques de développement. Les impacts de la pandémie de Covid-19 ont encore renforcé l'investissement des Etats et de leurs partenaires dans de tels programmes.

L'Iram est engagé sur les questions de protection sociale depuis l'émergence il y a une dizaine d'années des premiers programmes de filets sociaux au Sahel. L'organisation d'une journée d'étude en 2019 a permis de capitaliser les enseignements de ces appuis, et de formuler un programme de travail ciblant notamment : l'articulation entre les programmes formels d'assistance sociale et les mécanismes de solidarité endogènes ; la pertinence des mécanismes adoptés pour assurer le ciblage et la constitution des registres nationaux de

ménages vulnérables ; les effets et impacts, sur l'économie locale et sur les pratiques d'alimentation, des achats de produits agricoles et alimentaires locaux opérés dans le cadre de programmes d'assistance.

En 2021, l'Iram a continué d'accompagner les processus d'institutionnalisation des programmes de filets sociaux en cours en Afrique subsaharienne. L'Iram accompagne en particulier les acteurs politiques et locaux à recontextualiser des dispositifs de filets sociaux très standardisés pour répondre aux urgences, mais également à construire des stratégies de protection sociale de plus long terme. Plusieurs évaluations de programmes et de stratégies de protection sociale ont aussi été réalisées pour le Pam. Ces évaluations s'inscrivent dans la réflexion menée sur les systèmes alimentaires qui va se poursuivre en 2022.

Enfin, l'Iram a continué en 2021 à s'impliquer sur les enjeux nutritionnels en travaillant en particulier sur l'amélioration de la diversité, de la qualité et de l'accessibilité des aliments. Un nouvel engagement de trois ans a ainsi démarré en 2021 sur ces questions dans la région de l'Océan Indien.



Assistance technique et mise en œuvre de projets

Projet « Réponses aux urgences dues au Covid-19 en milieu agricole et pastoral et poursuite des activités d'appui institutionnel post-Covid-19 » (Rimrap Copco). Mauritanie. 2020–2022. Financement : Union européenne. Montant du projet : 2,6 millions €.

Lancé fin juillet 2020, le projet « Réponses aux urgences dues au Covid-19 en milieu agricole et pastoral et poursuite des activités d'appui institutionnelles post-Covid-19 » s'inscrit à la fois en réponse à la situation particulière générée par le Covid-19 en Mauritanie et dans la prolongation des activités stratégiques du programme Rimrap (voir page 14). Il vise à renforcer la gouvernance en matière d'accès équitable et de gestion durable des ressources dans le contexte du changement climatique et à contribuer à atténuer les conséquences socio-économiques du Covid-19 sur les populations agro-pastorales. Couvrant la même aire géographique des quatre wilayas du Rimrap (Assaba, Guidimakha, Hodh el Charghi et Hodh el Gharbi), le projet prévoit la mise en œuvre d'actions d'urgence (transferts monétaires et intrants bé-

tail), de post-urgence (reconstitution des moyens d'existence) et de renforcement institutionnel en faveur des acteurs du monde rural, en particulier les agents du ministère du Développement rural et les ménages agro-pastoraux vulnérables (formations, renforcement de capacité).

La première année du projet s'est concentrée sur les activités d'urgence (transferts monétaires, distribution de produits vétérinaires et d'aliment bétail, dotation en matériel et intrants agricoles), poursuivies dès le deuxième trimestre 2021 par des actions d'appui à la production agropastorale, notamment à travers l'accompagnement technique de 12 sites maraîchers et introduction de cultures fourragères (maralfalfa) et l'identification et préparation de la diffusion de modules de formation élaborés dans le cadre de la composante « Recherche et formation » du Rimrap (prévention des feux de brousse, toxicité de plantes fourragères, prévention et gestion des conflits), ainsi que par le dimensionnement de l'appui institutionnel et sa préparation concrète. En parallèle, le projet a poursuivi l'appui à la plateforme de dialogue sectoriel et au site internet du www.rim-rural.org

Projet Sécurité alimentaire et nutritionnelle – Océan Indien. Madagascar, Maurice, Seychelles et Comores. 2021–2023. Financement : Union européenne. Montant du projet : 16 millions €. Montant de l'assistance technique : 800 000 €.

Piloté par la Commission Océan Indien (COI) et la Délégation de l'Union européenne (DUE) de l'Île Maurice, le projet « Sécurité alimentaire et nutritionnelle – Océan Indien » est mis en œuvre dans quatre pays : Madagascar, Maurice, les Seychelles et Comores. Il a pour objectifs de promouvoir des pratiques agricoles de qualité, d'accompagner la diversification de l'alimentation des populations, de renforcer la sûreté alimentaire et la sécurité sanitaire, et d'améliorer l'information des États sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'Iram, associé à Landell Mills, apporte depuis septembre 2021 une assistance technique à la COI et la DUE de l'Île Maurice pour la coordination, la gestion et le suivi évaluation du projet. En 2021, l'assistant technique principal a été mis en place et des missions d'expertise court-terme ont été préparées pour une réalisation début 2022. Elles concernent : un appui pour les activités sanitaires et phytosanitaires du projet et un appui pour la conception du plan de communication du projet.

Projet pilote Mobiliser les entreprises sahéliennes pour des réponses innovantes à large échelle contre la malnutrition (Meriem). Burkina Faso, Mali, Niger. 2018–2021. Financement : AFD et Fondation Bill & Melinda Gates. Montant global du projet : 14 millions €. Iram en appui au Gret.

Le projet Meriem mené avec le Gret (chef de file) vise à développer des solutions commerciales pour prévenir la malnutrition dans trois pays sahéliens : le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Il s'agit de développer des produits fortifiés de qualité, produits localement avec des entreprises sahéliennes sélectionnées, ainsi que de tester puis déployer à large échelle des innovations en matière de distribution et de promotion. En 2021, l'Iram a conduit une étude sur les enjeux et opportunités de la certification et des labels de qualité pour les farines infantiles ;

ce travail doit permettre de formuler des recommandations pour le projet Meriem et plus largement pour les projets du Gret.

Études, appui-conseils et évaluations

Depuis 2013, l'Iram collabore avec le Pam à travers plusieurs contrats cadres et réalise régulièrement des évaluations stratégiques et programmatiques, pour le compte notamment du bureau régional de Dakar. L'Iram est également engagé dans un contrat cadre spécifique visant à accompagner techniquement les États et acteurs sur des programmes et stratégies de protection sociale. À l'occasion de ces contrats cadres, l'Iram travaille en consortium avec les bureaux d'études Key Aid, Salva Terra, Prospect et le Lares au Bénin.

Dans le cadre d'une réforme stratégique visant à renforcer les capacités des gouvernements ainsi que ses partenariats à long terme, le Pam a commencé à partir de 2018 à élaborer des stratégies pays sur deux ou trois ans dans ses zones d'interventions. L'Iram a réalisé en 2021 trois évaluations des stratégies pays au Mozambique, en République centrafricaine et en Mauritanie.

Évaluation du plan stratégique pays 2017–2021 du Programme alimentaire mondial au Mozambique (2020–2021). Janvier – novembre 2021. Financement : Pam.

Au Mozambique, le Pam joue un rôle de premier plan en tant qu'acteur humanitaire (assistance aux réfugiés avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, assistance aux victimes de cyclones) mais également sur des activités de résilience. Le renforcement des capacités aux niveaux national et local est un point clé de la stratégie pays. Une équipe de cinq consultants externes a conduit le travail d'évaluation en s'appuyant sur des visites de terrains, mais surtout sur des entretiens avec les différentes parties prenantes et une importante revue documentaire.

Évaluation du Plan stratégique de pays provisoire (2018–2022) du Programme alimentaire mondial en République centrafricaine. Avril 2021 – mai 2022. Financement : Pam.

La République centrafricaine traverse une période de crise prolongée qui place une grande partie de sa population dans une situation d'urgence humanitaire. Le Pam en RCA intervient en fournissant une assistance alimentaire conséquente pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages; des actions de prévention et de traitement de la malnutrition; des activités visant à renforcer les capacités de résilience des ménages dans les zones où une certaine stabilité prévaut; mais aussi une assistance logistique pour faciliter l'accès aux populations pour les acteurs humanitaires et un renforcement des institutions nationales. L'Iram a mobilisé une équipe de sept consultants pour assurer l'évaluation du plan stratégique provisoire.

Évaluation du plan stratégique pays 2019-2022 du Programme alimentaire mondial en Mauritanie. Mai 2021 – décembre 2022. Financement : Pam.

L'Iram a réalisé l'évaluation du plan stratégique pays 2019-2022 du bureau Pam en Mauritanie, en vue de son renouvellement en 2023. Le Pam en Mauritanie intervient en matière de renforcement des capacités institutionnelles du gouvernement, en appui à son système de protection sociale adaptative. Il base également ses activités sur le principe de résilience intégrée, au niveau national et communautaire via les sites résilience (approche stratégique promue par le bureau régional de Dakar). La logique d'intervention du plan stratégique pays reflète également le besoin du bureau pays du Pam d'être en capacité de répondre aux crises, qu'elles soient sécuritaires (auprès des réfugiés maliens le camp de Mbera) ou climatiques. Initiée en mars 2021, l'évaluation a eu pour objectif de fournir une analyse de la pertinence et de l'efficacité du positionnement stratégique du Pam en Mauritanie ainsi qu'une analyse de la performance de l'ensemble des activités menées entre 2018 et 2021.

Étude sur l'amélioration des processus du registre social en Mauritanie. Octobre 2020 – juin 2021. Financement : Banque mondiale, Pam, Unicef.

Dans le cadre de sa stratégie nationale de protection sociale, la Mauritanie met en place une base de données visant à recueillir les profils des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables du pays. Ce registre social sert d'outil aux programmes sociaux dans leur appui aux populations vulnérables. L'étude menée par l'Iram visait à contribuer à améliorer la méthodologie et les services du registre social afin de parvenir à une meilleure inclusion des ménages pauvres, d'assurer la mise à jour dynamique du registre et de renforcer sa pertinence vis-à-vis des utilisateurs. Au-delà d'un diagnostic mené en milieu rural et urbain, l'Iram a proposé une analyse comparative du modèle de registre mauritanien avec d'autres modèles (Sénégal, Malawi entre autres). Des mesures visant à limiter les risques d'exclusion de ménages pauvres du registre ont été proposées. Des options concernant la mise à jour partielle et intégrale des données du registre ont été également esquissées.

Évaluation du projet *Enhanced nutrition and value chains*. Ghana. Avril–septembre 2021. Financement : Pam.

Le projet *Enhanced nutrition and value chains* a été mis en œuvre par le Pam sur la période 2016–2021, avec un budget de 20 millions de dollars canadiens. Le projet a cherché à appuyer la production de farines fortifiées pour le Pam en travaillant à la fois sur le développement de la capacité de transformation industrielle (appui à deux entreprises privées), l'appui aux producteurs et à leurs coopératives (renforcement des capacités, appui à la production et au post-récolte) et l'appui aux femmes enceintes et allaitantes et aux enfants de 6 à 24 mois (avec des systèmes de coupons et des activités de communication pour le changement social et comportemental). L'Iram a réalisé l'évaluation finale de ce projet et a formulé des recommandations opérationnelles et stratégiques.

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE ET CONCERTÉ DES TERRITOIRES

L'Iram est engagé depuis les années 1990 dans des actions d'appui au développement local, avec une attention particulière donnée à l'appui à la gouvernance locale, la planification locale et le financement du développement local. Dès le départ, les interventions de l'Iram mettent l'accent sur la concertation entre les acteurs, en considérant les spécificités politiques, économiques et sociologiques des différentes zones d'intervention.

En favorisant la prise de parole et le choix des acteurs locaux dans des contextes post-conflits, en accompagnant l'émergence des collectivités locales et la mise en place d'investissements locaux, les actions menées ont souvent permis le rétablissement d'un dialogue intercommunautaire, un renouveau de la reconnaissance de l'action publique et enfin l'amélioration de l'accès des habitants des territoires concernés aux services sociaux de base.

Mais au Sahel, le contexte n'a cessé de se dégrader depuis le milieu des années 2000. En Haïti et en République centrafricaine, les épisodes de crises politiques et de violences se succèdent. Dans tous ces pays, les divers soubresauts politiques ont de manière générale affaibli les institutions et

notamment les collectivités locales. Les violences et la situation globale d'insécurité ont rendu difficile voire impossible la mise en œuvre de certaines activités de développement.

Face à ces contextes de crise, l'Iram et ses partenaires ont engagé des réflexions visant à identifier des leviers d'action permettant d'entamer des initiatives de développement pérennes. Une journée technique sur la République centrafricaine a été organisée en juin 2021. Elle a permis de s'interroger sur les acteurs avec lesquels travailler au développement de territoires ruraux fragmentés par la crise et sur les manières d'articuler différentes échelles d'intervention (voir aussi page 54). Dans le prolongement de ce temps d'échanges interne, une journée d'étude est prévue en 2022 sur les enjeux et défis du développement local et de la cohésion sociale en République centrafricaine. L'Iram participe également à la préparation de la journée d'étude 2022 du Groupe Initiatives, qui portera sur les pratiques et positionnements des acteurs de développement sur les terrains en situation de conflits et dans des contextes militarisés et politiquement instables, à partir d'expériences au Sahel, en Haïti, en Afghanistan et au Myanmar.



Assistance technique et mise en œuvre de projets

Projet Trois Frontières, volet « Développement ». Burkina-Faso, Niger, Mali. Juin 2019 – mai 2022. Financement : AFD. Montant global du volet développement du projet Trois Frontières : 26 millions €.

Le volet « Développement » du projet Trois Frontières vise à appuyer le développement socio-économique et à renforcer la cohésion sociale dans les territoires transfrontaliers grâce à trois axes d'accompagnement : (1) l'amélioration de la viabilité des filières agro-pastorales afin de générer durablement des emplois locaux et des revenus pour les productrices et producteurs ; (2) l'appui aux collectivités locales afin qu'elles puissent mettre à disposition des populations des équipements, infrastructures et services socio-économiques essentiels pour apaiser les conflits ; (3) le renforcement du dialogue entre les différentes compo-

santes des sociétés locales. Il est mis en œuvre par un consortium composé de l'Iram (chef de file et intervenant au Niger en partenariat avec le Rail), du Gret au Burkina Faso, d'AVSF en partenariat avec l'ONG Proman et l'Association des organisations professionnelles paysannes au Mali et du Centre international d'études pour le développement local (Ciedel) en partenariat avec Delta C pour des appuis transversaux.

Au Niger, les principales activités menées en 2021 sont des actions de renforcement des capacités des organisations de producteurs à la base et des unions, sur des filières variées (sésame, maraîchage, élevage principalement). Sur le maraîchage, la fédération des maraichers du Niger (FCMN-Nya) a produit et édité un guide de lutte biologique et a réalisé un reportage sur la promotion de l'oignon organique. La convention entre la Haute Autorité à la consolidation de la paix (HACP) et l'AFD pour la mise à disposition du fonds d'investissement communal 2021

n'ayant été signée qu'en fin d'année, les ateliers de priorisation des investissements pour 2021 n'ont pas pu être tenus. Sur les 68 investissements priorités en 2020, 22 ouvrages ont été réceptionnés et 31 sont en cours (forages, cases de santé, salles de classe, parcs de vaccination...). Les nouveaux conseils municipaux ont été installés en mai 2021 et les formations des élus, des secrétaires généraux et des commissions spécialisées ont été réalisées. Enfin, la collaboration avec huit radios locales s'est poursuivie pour la diffusion d'émissions d'informations et de débats sur différentes thématiques en lien avec la cohésion sociale. 27 commissions foncières de base ont été mises en place et appuyées. Des conférences et des formations ont été organisées pour les autorités locales et les jeunes notamment, sur les thèmes de la citoyenneté, le dialogue intercommunautaire et la cohésion sociale.

Au niveau régional, un appui a été apporté aux dispositifs de veille et d'observatoire des organisations paysannes régionales (RBM, Apess et Roppa). Le projet accompagne deux inter-collectivités transfrontalières, la C3Sahel et le GLCT Sahel Tillabéri à travers un appui institutionnel, des investissements transfrontaliers (comme la réhabilitation de la mare de Gossi) et un appui au commerce transfrontalier des femmes. Les activités de la composante 3 sont portées par les organisations paysannes régionales et par la C3Sahel et concernent principalement le pastoralisme et la jeunesse rurale : étude sur les incidences de l'insécurité sur l'économie pastorale (RBM), étude sur les conditions des jeunes en milieu pastoral (RBM), animation d'un espace transfrontalier de concertation des jeunes (Apess), production de connaissances sur la jeunesse rurale dans les trois pays (Roppa). Un appel à projets « jeunes et cohésion sociale » est également géré avec la C3Sahel.

Projet I Yeke Oko de développement des territoires impactés par les déplacements de populations en République centrafricaine et au Cameroun. 2019–2023. Financement : AFD. Montant global du projet : 12 millions €. Iram en appui au

chef de projet la Croix-Rouge française.

Mis en œuvre par un consortium (Action contre la faim, Care, Iram, *Norwegian Refugee Council*) piloté par la Croix-Rouge française (CRF), le projet I Yeke Oko concerne les territoires de la Mambéré-Kadéï en République centrafricaine et de la Kadéï dans l'est du Cameroun, touchés par les déplacements de population suite à la crise qu'a connue la Centrafrique en 2014. Il vise à renforcer les administrations locales ; à planifier et à animer, de façon concertée, le développement local ; à consolider le lien social ; et à relancer l'économie rurale. Dans ce cadre, l'Iram intervient en RCA autour de trois enjeux spécifiques : le renforcement des capacités des autorités locales et de la gouvernance locale ; l'accompagnement à l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles règles d'organisation et de gestion de l'espace agro-pastoral ; et le développement économique local, avec un focus spécifique sur la formation et l'insertion des jeunes.

La crise électorale de fin 2020 et la reprise du conflit ont retardé la mise en œuvre du projet en 2021. Néanmoins, plusieurs activités ont pu être menées, comme la validation des diagnostics des communes et des services déconcentrés de l'État par les acteurs locaux. Des premiers appuis en équipement ont été lancés. Les cadres communaux de dialogue et de concertation ont été mis en place officiellement dans l'ensemble des communes d'intervention et ont été formés. L'accompagnement des comités de gestion des espaces agro-pastoraux s'est poursuivi et une première convention locale a été élaborée et validée avec les acteurs locaux (à Nassolé). Enfin, les stratégies de développement économiques locales ont été élaborées dans l'ensemble des communes d'intervention et ont permis d'identifier des filières prioritaires autour desquelles des appels à projets à destination des jeunes ont été lancés (voir page 42).

Projet d'appui au renforcement du secteur de la microfinance (PASM). République centrafricaine. 2018–2022. Financement : AFD. Montant global du projet : 3 millions €.

Le PASM est la composante 2 du Programme de relance économique et d'autonomisation des acteurs économiques centrafricains. Mis en œuvre en partenariat avec Horus et l'ONG centrafricaine Échelle, il vise à renforcer les capacités des principaux acteurs du secteur de la microfinance en RCA qui opèrent aux différentes échelles (macro, meso et micro).

Le PASM a poursuivi, en 2021, ses activités de renforcement du secteur de la microfinance en accompagnant ses différents acteurs par l'acquisition d'équipements, la construction du siège de l'Association professionnelle, la prise en charge de certaines dépenses de fonctionnement, l'ouverture d'une première agence hors de Bangui et un appui technique aux institutions de microfinance pour toucher de nouvelles cibles ou développer de nouveaux produits de crédit.

Projet de développement dans le plateau de Nakaï (NP-Laf), Laos. 2017–2022. Financement : AFD et *Nam Theun 2 Power Company*. Montant global : 3 millions €.

Ce projet, développé en partenariat avec le Comité de coopération avec le Laos (CCL), vise à soutenir l'accès aux moyens de subsistance des ménages déplacés par la construction du barrage hydroélectrique de Nam Theun 2, qui a nécessité la réinstallation d'un peu plus de 6 200 personnes. Il a pour objectif de renforcer la capacité des institutions du district à appuyer le développement des 16 villages déplacés, suite à la fin des activités de compensations menées jusqu'en 2018 par la *Nam Theun 2 Power Company* (NTPC). Il ambitionne un engagement plus profond et plus large en matière de développement à long terme que l'ensemble de compensations qui ont été fournies précédemment aux communautés.

À partir de 2020, le projet a été impacté par la crise du Co-



Mauritanie

vid et par des désaccords entre les parties prenantes du projet sur les stratégies à mettre en œuvre. En 2021, l'assistance technique a proposé de réaliser une mission de restructuration du projet, afin de déterminer consensuellement les priorités du projet NP-Laf pour les années 2022 et 2023.

Programme d'appui à la gouvernance décentralisée (Pagode). Haïti. 2019–2023. Financement : Coopération suisse. Montant global du programme : 7,5 millions francs suisses. Iram en appui au chef de projet ID.

Le Programme d'appui à la gouvernance décentralisée (Pagode) concerne trois départements d'Haïti (Sud-Est, Sud, Grand'Anse). Il intervient prioritairement au niveau des communes, en cherchant à placer les autorités locales et la société civile au cœur de l'action. Il est mis en œuvre par trois ONG haïtienne (Croze, Gramir, Iteca) et piloté par Initiative Développement. L'Iram est en charge de mettre en œuvre et d'accompagner le volet relatif à l'appui institutionnel des acteurs au niveau central (notamment ministère de l'Intérieur et collectivités territoriales et fédérations nationales d'élus locaux), ainsi que d'appuyer la mise en place d'un fonds d'investissement local destiné à financer des investissements, notamment économiques, sous maîtrise d'ouvrage des communes.

L'année 2021 a été marquée par la poursuite des tensions sociales et politiques en Haïti, en particulier avec l'assassinat du Président de la République, ainsi que par un nouveau séisme qui a touché notamment le sud. Dans ce contexte et suite à une évaluation à mi-parcours du projet, il a été décidé de réorienter les activités sur le niveau local, plutôt que sur les enjeux nationaux. En cohérence avec cette orientation stratégique, l'année 2021 a permis notamment de lancer la mise en œuvre du Fonds d'investissement local (dont une partie a été réorientée sur des besoins spécifiques suite au séisme).

Projet de planification et gestion des ressources naturelles à l'échelle intercommunale. Mauritanie. Février 2019 – jan-

vier 2022. Financement : AFD. Montant global : 1,5 million €. Iram en appui au GRDR.

Le GRDR coordonne le projet « Planification et gestion des ressources naturelles à l'échelle inter-communale », mené en partenariat avec Tenmiya, Écodev et l'Iram. Il vise à prévenir les conflits liés à la gestion des ressources naturelles dans les régions du Gorgol, du Guidimakha et de l'Assaba via l'appui à la planification des ressources naturelles à l'échelle communale et inter communale, l'appui à la concertation entre les acteurs et aux dynamiques territoriales locales (volet 1) et le financement d'investissements prioritaires pour les communes (volet 2).

Les appuis de l'Iram se concentrent sur des activités d'appui méthodologique aux équipes du projet centrées sur le volet 1 « Prévention des conflits et gestion des ressources naturelles ». En 2021, un module de formation interacteurs a été conçu et organisé sur la prévention et la gestion des litiges agro-sylvo-pastoraux. Cette formation s'est inscrite dans un exercice de dialogue et d'échanges entre les acteurs directement concernés notamment les usagers agriculteurs en système pluvial, éleveurs locaux, transhumants, autorités administratives des moughata (communes) et wilaya (régions), services techniques déconcentrés, autorités locales des jema... L'Iram a aussi appuyé l'équipe du projet pour l'identification et la planification d'actions d'aménagement de la forêt de Kalinioro dans le Guidimakha favorisant la régénération des palmiers doums et rôniers.

Études, appui-conseils et évaluations

Accompagnement des équipes de la coopération belge pour l'intégration d'une approche territoriale dans leurs projets. République centrafricaine et République démocratique du Congo. Décembre 2020 – décembre 2024. Financement : Enabel.

La coopération belge (Enabel) intervient en République centrafricaine à Bangui et prochainement sur d'autres territoires, et en République démocratique du Congo (RDC) dans cinq pro-



Laos

vines (Tshopo, Mongala, Sud-Ubangi, Kasai-Oriental, Lomami). Souhaitant intégrer l'approche territoriale dans son prochain programme indicatif de coopération, elle a fait appel à l'Iram, au Gret, au Ciedel et à Ceformad afin d'accompagner ses équipes en ce sens. Plusieurs missions ont été menées en 2021. Elles ont notamment permis de conduire un travail de formation-action sur le diagnostic territorial dans la Tshopo, un travail de formation-accompagnement dans la Mongala pour adopter une approche territoriale du développement local dans le processus d'élaboration des Plans simples d'aménagement du territoire, ainsi qu'un travail d'accompagnement à la mise en place et la structuration d'un pôle de développement agricole dans le Kasai.

Étude de faisabilité du projet One Limpopo, One Health. Mozambique. Mai-décembre 2021. Financement : AFD.

À la création du Parc National du Limpopo (PNL) en 2001, les actions de développement socio-économique des communautés locales ont été mises en œuvre sans réel ancrage dans une dynamique de développement territorial, mais plutôt à travers des soutiens ponctuels. L'établissement de règles et d'instances de dialogue autour de l'accès et de l'usage des ressources naturelles est aussi devenu une priorité afin de réduire les conflits et permettre un développement pérenne de l'élevage. L'étude de faisabilité du projet *One Limpopo, One Health*, menée en partenariat avec Kinomé, visait à déterminer les activités prioritaires à déployer dans la zone Sud et Sud-Est du PNL. Outre le rapport de l'étude de faisabilité, une note sur le processus de relocalisation des familles situées dans la zone de protection du PNL, un rapport de diagnostic économique et institutionnel du territoire, des fiches techniques et économiques de caractérisation des systèmes de production agricole et d'élevage, une note de synthèse sur les modes de régulation de l'accès au foncier et aux ressources naturelles dans la zone, un cadre de gestion environnementale et sociale, un plan d'action genre et une note de bilan carbone détaillé ont été produits.

SOUTIEN À LA VIABILITÉ DE FILIÈRES PORTEUSES DE PROGRÈS

La pandémie de Covid-19 a révélé les faiblesses structurelles du système alimentaire mondial et agi comme un facteur aggravant des crises alimentaires et nutritionnelles déjà à l'œuvre : selon les Nations Unies, un dixième environ de la population mondiale — soit jusqu'à 811 millions de personnes — était en situation de sous-alimentation en 2020. Au-delà de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, les systèmes alimentaires sont à la croisée d'autres défis à la fois globaux et locaux : inégalités économiques et sociales, changement climatique et perte de biodiversité, migrations, conflits...

La promotion de systèmes alimentaires vecteurs d'équité sociale, pourvoyeurs d'emplois, résilients face aux dérèglements climatiques et respectueux de la santé humaine et de l'environnement s'avère ainsi un impératif clé. L'Iram travaille depuis longtemps à améliorer les conditions de production et la valorisation économique des produits agricoles et à développer des activités rurales tout le long de la filière, en amont et en aval de la production. En 2021, cette implication est restée forte en Afrique, en Asie et dans la région Pacifique. Au Sahel, elle a été rendue difficile par la dégradation de la situation sécuritaire même si les activités ont pu être maintenues.

En lien avec ses partenaires du groupe, l'Iram a entamé une réflexion sur le sens et les possibilités d'intervenir dans des contextes de crises, qui donnera lieu à deux journées d'études en 2022 : la première en juin sur la République centrafricaine, la seconde à l'automne dans le cadre du Groupe initiatives sur le Sahel, Haïti, Myanmar et l'Afghanistan.

Par ailleurs, la demande croissante des consommateurs du Nord mais aussi du Sud pour des produits alimentaires de qualité, plus sains (sans pesticides, sans OGM, « riches en vitamines »...) et issus de productions locales constituent une opportunité — mais aussi un défi — pour les filières locales. L'enjeu est notamment de développer le nombre mais aussi la qualité des emplois créés, en assurant une juste rémunération des producteurs et une montée en compétences des acteurs à tous les maillons de la chaîne.

En 2021, l'Iram a poursuivi son appui au développement de filières locales respectueuses de l'environnement, permettant de produire des aliments de qualité sur la base de pratiques agroécologiques ou d'agriculture biologique. Parallèlement à ces appuis, l'Iram a par ailleurs engagé en 2021 un travail de capitalisation et de réflexion sur l'agroécologie.



Assistance technique et mise en œuvre de projets

Appui au développement d'activités rurales (pôles ruraux) et au financement des filières agricoles dans les régions d'Agadez et de Tahoua. Niger. 2018–2022. Financement : AFD, Union européenne. Budget global du projet : 60 millions €. Montant de l'assistance technique : 4,5 millions €.

Ce projet vise à sécuriser et améliorer les conditions de production et la valorisation économique des produits agricoles ainsi que le développement d'activités rurales autour des marchés de collecte et de regroupement dans les régions de Tahoua et d'Agadez. Il s'agit notamment de renforcer les infrastructures et les aménagements nécessaires au développement durable des pro-

ductions agricoles et à leur mise en marché à travers les investissements des collectivités territoriales aux niveaux régional et communal. Il s'agit également de faciliter l'accès aux institutions financières et aux autres services agricoles pour les acteurs des filières. L'Iram en consortium avec le Rail (Niger), Éco Consult (Allemagne) et InterArchi (Niger) assure l'assistance technique du projet via la mise à disposition d'une équipe au niveau des deux régions de Tahoua et d'Agadez, ainsi qu'au niveau central.

Malgré les difficultés liées à la pandémie, plusieurs activités visant à renforcer les infrastructures à travers les investissements des collectivités territoriales ont pu être menées en 2021. Près de 50 seuils de rétention des eaux ont été réalisés, les opérations de récupération des terres se sont poursuivies, des couloirs de pas-

sage du bétail ont été bornés et des mares pastorales aménagées. L'ensemble de ces opérations a été soutenu par une démarche d'ingénierie sociale permettant la prise en compte des intérêts des différentes parties prenantes sur les territoires. Environ 500 bénéficiaires (exploitations familiales agricoles et micro, petites et moyennes entreprises de transformation ou de commerce) ont pu recevoir une subvention leur permettant de renforcer leur apport personnel dans le cadre de la sollicitation d'un prêt auprès des institutions de la place. Un accompagnement est également apporté aux institutions financières en termes de renforcement des capacités. Enfin, en collaboration avec le Réseau des chambres d'agriculture du Niger, environ 1 500 jeunes agriculteurs ont été formés et près de 700 producteurs ont bénéficié d'un accompagnement en conseil de gestion.

Projet Nariindu : Approvisionner durablement Niamey en lait local par les petits éleveurs. Niger. 2020–2023 pour la phase 3. Financement : AFD, CFSI – Fondation de France, Coopération monégasque. Montant du projet : 700 000 €.

Une troisième phase du projet Nariindu, visant à promouvoir le lait local au Niger, a démarré en février 2020 pour 3 ans. Nariindu 3 vise le renforcement des acteurs de la filière lait du bassin périurbain de Niamey, de manière à assurer la commercialisation et la valorisation du lait local, au profit des petits éleveurs périurbains.

La mise en œuvre du projet a été rendue difficile par la situation sécuritaire de la zone, qui se traduit par exemple par l'interdiction de circuler à moto dans toute la région de Tillabéry (levée en octobre 2021), ralentissant toute la collecte de lait par les centres; ou bien par le déplacement des animaux vers d'autres régions plus sûres, comme pour Namaro, où le centre a du mal à mobiliser les quantités escomptées de lait. Cette interdiction de circuler à moto a également compliqué les déplacements de l'équipe du projet sur le terrain à la rencontre des acteurs. Le projet a toutefois pu équiper la Crémère du Sahel (semi-artisanale) en écrémeuse, pour diversifier et augmenter sa capaci-

té de production. Pour la Laitière du Sahel, les investissements dépassent la capacité du projet et nécessitent la recherche (qui est en cours) de cofinancements. Le projet appuie enfin la Solani, qui lance une nouvelle gamme diversifiée de produits 100 % lait local, à mettre en place un point de vente en centre-ville.

Programme d'appui au financement de l'agriculture et aux filières inclusives dans le centre de Madagascar (Afafi-Centre). 2020–2024. Financement global : Union européenne (12 millions €). Montant de l'assistance technique : 1,4 million €.

Le Programme d'appui au financement de l'agriculture et aux filières inclusives dans le centre de Madagascar (Afafi-Centre) vise à améliorer les revenus des ménages ruraux et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier celle des femmes et des enfants, en préservant l'environnement dans les régions malgaches d'Analamanga, Itasy et Alaotra Mangoro. Il s'articule autour de trois axes : i) l'intensification et la diversification de la production de filières cibles (maraîchage, poulet gasy, arboriculture fruitière, lait, rizipisciculture et bois-énergie), ii) le renforcement de la commercialisation de produits respectueux des normes agroécologiques, de qualité et d'hygiène standards en favorisant l'accessibilité et la consommation de produits alimentaires riches en nutriments et iii) la sécurisation durable des investissements dans les secteurs agricole et bois-énergie via une certification foncière des producteurs et une gouvernance territoriale des communes améliorées dans une perspective de préservation et de bonne gestion des ressources forestières (reboisement, production de charbon vert et de foyers économes). L'assistance technique de ce programme est assurée par le groupement composé de l'Iram, Eco Consult et Best. Elle repose sur deux assistants techniques et la mobilisation d'expertises court-terme.

L'année 2021 a principalement été consacrée à l'appui au démarrage des projets filières (maraîchage et petit élevage, rizipisciculture, lait, bois-énergie) et foncier ainsi qu'à la mise en place d'un plan d'action genre et l'élaboration et le dévelop-

pement d'un dispositif de suivi-évaluation commun aux différents projets.

Promotion et reconnaissance des indications géographiques (IG) au Cambodge, au Laos et au Myanmar. 2020–2023. Financement global : AFD (3 millions €). Iram en appui au Gret.

Le projet de « Promotion et reconnaissance des indications géographiques (IG) au Cambodge, au Laos et au Myanmar » a démarré en 2020 pour une durée de trois ans. Un consortium mené par le Gret et composé d'Arte-fact, du Cirad, de l'Iram, du Certipaq et de la Redd a été mandaté par l'AFD pour travailler en coordination avec les départements de la Propriété intellectuelle dans chacun des pays, qui sont en charge de l'en-

registrement et de la supervision des IG. Le projet appuie aussi les associations en charge de la gestion des IG (existantes ou à créer dans le cadre de nouvelles IG). Au Laos, le projet cible en priorité le riz Khao Kai Noi et (à partir de 2021) et le thé Komaen. Au Myanmar, le projet appuie le riz Shwe Bo Paw San. Au Cambodge, les IG ciblées sont le sel de Kampot et le miel sauvage de Mondulkori. Des appuis y sont aussi apportés aux IG du poivre de Kampot et du sucre de palme de Kampong Speu, déjà soutenues lors du projet précédent. Une étude de faisabilité pour développer une IG pour le riz sera également menée. Enfin, le projet a une composante sous-régionale visant à faciliter le partage d'expérience et la collaboration entre les trois pays.



Niger

Projet d'appui aux filières protéiniques. Bénin. Août 2020 – août 2024. Financement : AFD. Budget total du projet : 1,65 million €. Iram en appui à l'Apdra.

Le Projet d'appui aux filières protéiniques (Padéfip) vise à contribuer à l'accroissement des revenus des producteurs de la région Centre du Bénin et à l'accroissement de la disponibilité en protéines accessibles financièrement en milieu rural. Pour cela, il veut améliorer la compétitivité de la filière soja et contribuer au développement de la pisciculture continentale paysanne. C'est sur ce dernier point que l'Apdra Pisciculture paysanne, AquaDeD et l'Iram sont mobilisés. L'Iram est en particulier chargé de missions d'appui sur les marchés porteurs pour les poissons de pisciculture, l'accès des pisciculteurs à des sources de financement adaptées et la conception d'une démarche de recherche-action adaptée aux innovations technologiques pré-identifiées pour augmenter la productivité des systèmes piscicoles dans la zone du projet. En 2021, deux missions ont été conduites : un appui méthodologique à l'équipe du projet pour la mise en œuvre du volet opérationnel à travers l'élaboration d'une démarche de recherche-action ; l'identification des marchés porteurs pour les différents types de poissons produits dans la zone du projet.

Études, appui-conseils et évaluations

Revue et élaboration de recommandations sur la gouvernance de la PoetCom et de la gestion de la norme océanienne d'agriculture biologique. Région Pacifique. Octobre 2020 – février 2022. Financement : Union européenne.

L'étude « Revue et élaboration de recommandations sur la gouvernance de la PoetCom et de la gestion de la Norme océanienne d'agriculture biologique » est organisée par la Communauté du Pacifique (CPS) avec le soutien financier du Protege (Union européenne). La CPS a élaboré une Norme océanienne d'agriculture biologique (Noab) en 2007 grâce à un groupe de

travail (*Regional Organic Task Force*), qui s'est ensuite constitué en association des acteurs du bio dans le Pacifique : la Communauté du commerce biologique et éthique du Pacifique (PoetCom). L'objectif de l'étude menée par l'Iram est d'apporter une aide à la décision pour l'ensemble des parties prenantes sur les évolutions de la PoetCom et de la Noab. Il s'agit de réaliser un diagnostic de la gouvernance de la PoetCom et de la gestion de la Noab, notamment à travers des entretiens avec les parties prenantes puis de construire des scénarios d'évolutions adossés à des recommandations et un programme d'actions. La restitution des premiers résultats a eu lieu fin 2021, et le travail se poursuit pour approfondir les propositions et préparer un atelier régional final en 2022.

Étude de faisabilité du projet d'appui au développement de l'agriculture biologique. Madagascar. Décembre 2021 – avril 2022. Financement : AFD.

L'Iram a initié en 2021 l'étude de faisabilité du projet d'appui au développement de l'agriculture biologique à Madagascar. En partenariat avec le Syndicat malagasy de l'agriculture biologique (Symabio), ce projet visera à favoriser l'émergence de dynamiques régionales de développement de l'agriculture biologique à travers l'élaboration de stratégies régionales bio, la mise en œuvre de « territoires à vocation agricole biologique » (TVAB) et de systèmes participatifs de garantie (SPG) pilotes. L'étude de faisabilité a notamment permis de préciser les activités à mettre en œuvre, de cibler de manière collective les zones où les TVAB et SPG pilotes seront mis en œuvre et de préparer une partie des éléments administratifs et financiers du futur projet (gouvernance, principaux marchés, cadre logique, suivi-évaluation...).

Étude de faisabilité du projet d'appui aux filières agricoles au Myanmar. Décembre 2020 – février 2021. Financement : AFD.

Le projet *Agricultural Innovation and Inclusive Value Chains For Food And Nutrition Security in Myanmar* (Alive-FNS) pro-

posé par le Gret et le Cirad a été sélectionné par l'Union européenne pour un financement délégué auprès de l'AFD. Le projet est conçu pour intégrer étroitement l'approche chaînes de valeur et l'approche *Linking Agriculture and Natural Resource Management towards Nutrition Security* (Lann+) dans deux zones montagneuses : le nord de l'État Chin et le sud de l'État Shan. Le projet, qui a démarré en octobre, se concentre sur le maraichage et le konjac dans le nord de l'État Chin, et d'autres produits dans le delta, en promouvant des approches agroécologiques et en appliquant l'approche Lann+ pour assurer que le développement agricole se traduit aussi par des améliorations de l'état nutritionnel des populations ciblées.

Étude de faisabilité du projet d'appui au développement des investissements agricoles productifs (Padiap). Bénin. Septembre 2021 – décembre 2022. Financement : AFD.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Bénin a sollicité un appui de l'AFD afin de préparer un nouveau projet d'appui au secteur agricole et rural. Ce projet aura comme objectif d'améliorer les revenus des exploitations agricoles familiales et les performances des filières agricoles dans le Centre du Bénin. Ses axes d'intervention porteront sur i) la mise en place d'investissements structurants dans les filières agricoles, ii) l'accompagnement d'initiatives locales de promotion des filières, iii) l'amélioration de l'accès des producteurs agricoles et des acteurs des filières aux services financiers et non financiers, iv) le renforcement du conseil agricole et v) la promotion de l'entrepreneuriat agricole. Une attention particulière sera portée au renforcement du pouvoir économique des femmes et des jeunes, ainsi qu'à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le groupement Iram-BRLI a été retenu pour conduire cette étude de faisabilité, dont une première mission de diagnostic a été réalisée fin 2021.



Costa Rica

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DE GENRE ET INTERGÉNÉRATIONNELLES

Depuis une vingtaine d'années, un ensemble de politiques et d'initiatives sont déployées en matière de formation professionnelle et d'emploi des jeunes hommes et femmes dans les pays en développement. S'il s'agit là d'une opportunité inédite d'accompagnement des jeunes, la question des jeunes reste néanmoins souvent analysée dans une perspective de crise, en lien avec les enjeux démographiques, mais aussi sécuritaires et migratoires — donnant lieu à un concept de « jeunesse » quelque peu dénué de ses dimensions politiques et sociales.

En 2021, l'Iram a poursuivi ses interventions en accompagnement des jeunes rurales, notamment via la réalisation de travaux de recherche-action sur les jeunes agricoles et pastorales et la réalisation de travaux d'évaluation et de capitalisation sur des programmes de formation professionnelle et d'accompagnement à l'insertion. Par ailleurs, dans le cadre de projets de développement territorial, des actions ont été engagées en vue d'accompagner les jeunes dans le développement d'activités économiques. Ainsi, en République centrafricaine, un fonds d'investissement local prévoyant des fonds dédiés aux jeunes pour le développement de leurs activités économiques est expérimenté.

L'Iram a aussi continué à travailler sur les inégalités de genre, qui se traduisent en milieu rural par un accès limité aux ressources naturelles, aux sphères de décision à différentes échelles et par une charge de travail considérable. Alors que les modèles dominants de développement agricole ont tendance à creuser encore davantage les inégalités liées au genre en excluant les femmes des opportunités liées au développement des filières, l'Iram a développé une approche transversale du genre dans les différentes dimensions et domaines thématiques de son action.

Cette approche prend en compte la différenciation selon le genre dans les domaines d'intervention (agricole, pastoral, rural/urbain...) et selon les secteurs d'activité (filières, microfinance...) et conjugue les inégalités de genre aux autres formes d'inégalités (économiques, sociales, intergénérationnelles). Les activités menées interrogent aussi les inégalités à différents niveaux (accès aux ressources, aux services de base, à l'éducation, aux instances de décision) pour viser un *empowerment* politique des femmes à travers l'accès aux droits et leur implication dans les processus et instances de décisions.



Assistance technique et mise en œuvre de projets

Définition d'une stratégie Genre et capitalisation des actions jeunes dans le cadre du projet Trois Frontières. Burkina-Faso, Niger, Mali. Juin 2019 – mai 2022. Financement : AFD.

Le projet Trois Frontières vise à appuyer le développement socio-économique et à renforcer la cohésion sociale dans les territoires transfrontaliers du Burkina-Faso, du Niger et du Mali (voir page 30). Dans le cadre de ce projet, des appuis transversaux ont été réalisés en matière de prise en compte du genre, de la jeunesse, ainsi que de cohésion sociale. Une stratégie genre a notamment été élaborée et doit donner lieu à des activités de

formation auprès des cadres et animateurs des organisations paysannes sur « genre et filières » et auprès des acteurs des collectivités sur « genre et appui à la maîtrise d'ouvrage communale ». Ces travaux d'analyse et de capitalisation se poursuivront en 2022. Un accompagnement à la capitalisation des actions en direction des jeunes soutenues par les organisations professionnelles est également réalisé dans ce cadre.

Accompagner les jeunes hommes et femmes dans le développement d'activités économiques, dans le cadre du projet I Yéké Oko. République centrafricaine. 2019–2023. Financement : AFD.

Dans le cadre du projet I Yéke Oko mis en œuvre par un

consortium (Action contre la faim, Care, Iram, *Norwegian Refugee Council*) piloté par la Croix-Rouge française (voir page 31), l'Iram a mis en place un fonds de soutien à des projets publics et privés, collectifs et individuels, qui concourent au développement de filières identifiées comme porteuses. Des appels à projets à destination des jeunes ont été lancés et des centaines de candidatures ont été reçues. Parmi d'autres acteurs, une soixantaine de jeunes (hommes et femmes) seront ainsi soutenus financièrement pour qu'ils développent des activités agro-pastorales. En 2021, l'équipe Iram a identifié le type d'activité qui seront développées par les jeunes et a défini le dispositif d'accompagnement des jeunes porteurs de projets.

Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches. Cameroun. 2009–2022. Financement : ministère de l'Agriculture et du Développement rural et ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales.

Le programme d'appui à rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches a été lancé en 2008 dans la cadre d'un accord-cadre Cameroun-France sur financement du C2D (contrat de désendettement). Le programme vise la rénovation et le développement d'un dispositif de formation professionnelle agropastorale et de pêche pour améliorer la qualification des acteurs agricoles, notamment des jeunes et adultes désireux s'insérer dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches. La troisième phase de consolidation et de pérennisation du programme a été lancée en 2017. L'Iram fait partie des organisations membres du consortium chargé d'apporter une assistance technique au programme coordonné par Montpellier Supagro. En 2021, l'implication de l'Iram s'est concentrée sur la préparation de l'étude d'analyse organisationnelle et prospective de la pérennisation institutionnelle du dispositif rénové de formation et d'insertion agricole qui sera réalisée par l'Institut en 2022.

Appui-conseil pour l'élaboration du dispositif de suivi-évaluation du projet « Connexions citoyennes II » et sa mise en œuvre. Afrique. Avril 2020 – avril 2023. Financement : Agence française de développement des médias (CFI).

Le projet « Connexion citoyennes 2 » mis en œuvre par CFI dans 23 pays d'Afrique entre 2020 et 2023 vise à contribuer à la participation citoyenne et au contrôle citoyen de l'action publique en Afrique francophone au travers des usages numériques, en ciblant prioritairement les jeunes et les femmes. La prestation de l'Iram dans le cadre de ce projet consiste en un appui-conseil de l'équipe projet au sein de CFI pour l'élaboration du dispositif de suivi-évaluation (S&E) du projet « Connexions citoyennes II » et sa mise en œuvre. À travers son fonctionnement, le dispositif de S&E devait notamment permettre de répondre à trois objectifs : i) un objectif de pilotage en continu des actions menées, en produisant une information fiable pour alimenter le suivi technique et stratégique et faciliter la prise de décision stratégique (en lien avec le comité de pilotage) et opérationnelle (en lien avec le comité de suivi) ; ii) un objectif de redevabilité des actions menées, en tenant compte du suivi des activités mais également du suivi des résultats et des effets ; iii) un objectif de renforcement des compétences de l'Agence au pilotage du dispositif de suivi-évaluation en interne.

Étude « Le pastoralisme et la jeunesse pastorale au Burkina-Faso et en Mauritanie : mise à jour des connaissances et actions pour un contrat social ». Avril–décembre 2021. Financement : FAO, ministère des Affaires étrangères, projet Trois Frontières.

Dans la continuité de travaux de recherche-action menés en 2019–2020 pour la FAO sur les « Jeunes pasteurs en ville » (Tchad, Burkina-Faso), cette étude avait pour objectif d'analyser les conditions actuelles de reproduction des systèmes pastoraux et des économies familiales en lien avec l'accès des jeunes

(hommes et femmes) aux responsabilités et leur inclusion sociale et économique. Il s'agissait en particulier de traiter des questions aujourd'hui au cœur de l'avenir du pastoralisme et de celui des jeunes : i) les changements dans les conditions de reproduction des économies familiales pastorales et leurs liens avec l'émancipation des jeunes hommes et des jeunes femmes, ii) les mécanismes endogènes et l'accès à la protection sociale iii) la situation socioéconomique des jeunes pasteurs déplacés en milieu rural et urbain. Deux enquêtes complémentaires ont été conduites dans trois régions du Burkina-Faso (Est, Sahel et Cascades) et deux régions de la Mauritanie (Gorgol et Guidimakha) auprès de familles pastorales. L'étude est commanditée et animée par la FAO, avec l'appui technique de l'Iram et du Gret. Elle est mise en œuvre par le Réseau Billital Maroobé, qui mobilise plusieurs de ses organisations membres au Burkina Faso et en Mauritanie pour le déploiement des enquêtes de terrain.

Évaluation rétrospective du projet de qualification des ressources humaines. Sénégal. septembre 2021 – mars 2022. Financement : AFD.

Dans les années 2000, le gouvernement du Sénégal a souhaité mettre en avant la formation professionnelle, et notamment l'orienter plus fortement vers des secteurs économiques prioritaires, comme l'industrie agroalimentaire, la pêche, le tourisme, le bâtiment et les travaux publics ou les services de transport et de logistique. Pour cela, le Sénégal a obtenu de l'Agence française de développement le financement d'un Projet de qualification des ressources humaines (PQRH), mis en œuvre entre 2004 à 2019. La présente étude visait à réaliser une évaluation rétrospective de ce projet. Elle devait également permettre de formuler des recommandations en vue de tirer les leçons de ces modalités d'intervention en vue d'interventions futures soutenues par l'AFD dans le secteur.

Évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du Projet éco-construction bâtiment (Pécobat). Mauritanie. Septembre 2020 – mars 2021. Financement : AFD, Union européenne.

Le projet Pécobat (Éco-construction bâtiment), mis en œuvre de 2016 à 2021 pour un montant de 6,7 millions d'euros vise à favoriser l'insertion économique et professionnelle des jeunes par la dynamisation de l'économie et du développement local dans les régions du Brakna, de l'Assaba, du Guidimakha et du Gorgol. Il s'articule autour de trois composantes : formation professionnelle et développement des compétences des jeunes ; développement économique local via une approche territoriale de construction d'infrastructures publiques en matériaux locaux ; création d'emplois décents par l'accompagnement vers l'emploi, l'entreprenariat et la structuration de très petites entreprises. L'Organisation internationale du travail assure la maîtrise d'ouvrage du projet qui est mis en œuvre via son secrétariat permanent, le Bureau international du travail (BIT).

L'évaluation à mi-parcours du projet porte sur les activités menées au cours de ses deux phases (2016–2021). Elle a deux objectifs principaux : analyser la performance du projet et la contribution de l'AFD, de l'UE et du BIT aux priorités nationales d'emploi et de relance économique et mettre en discussion les résultats de l'étude avec l'ensemble des parties prenantes ; tirer des leçons de l'exécution à ce stade de sa mise en œuvre, en vue de faire des recommandations et propositions d'ajustements pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre logique de l'intervention. L'évaluation à mi-parcours a été réalisée par l'Iram de septembre 2020 à mars 2021. Elle a notamment reposé sur une revue documentaire ; des entretiens à distance avec l'AFD, l'UE et le BIT ; des missions de terrain à Nouakchott et dans les quatre wilayas ; et une enquête qualitative auprès de jeunes formés en maçonnerie terre et énergie renouvelable a également été réalisée pour mieux comprendre leurs parcours de vie et les effets de la formation en termes d'insertion socio-économique de ces jeunes sortants.

APPUI AUX STRATÉGIES ET INSTRUMENTS DE COOPÉRATION

Depuis le début des années 2000, l'Iram s'investit régulièrement dans des évaluations des stratégies de coopération de diverses agences de développement. Ces évaluations visent généralement un double objectif : fournir une appréciation globale et indépendante de cette coopération aux services concernés, aux autorités du pays ainsi qu'au grand public ; tirer les enseignements de cette coopération en vue d'améliorer les stratégies et programmes actuels et futurs dans le pays. Ces évaluations visent aussi à analyser la conception, la mise en œuvre et les effets de l'action collective des partenaires techniques et financiers.

Ces travaux présentent pour l'Iram l'intérêt de mieux appréhender l'évolution des politiques de coopération et des différents dispositifs financiers et techniques mis en œuvre, d'entrevoir leurs impacts en termes quantitatifs et qualitatifs ainsi que de participer à la définition de pistes d'amélioration.

En 2021, deux travaux importants ont été menés dans ce domaine : d'une part l'évaluation de la coopération de l'Union européenne avec la Tunisie entre 2011 et 2019 ; d'autre part l'évaluation des programmes « éducation », « formation professionnelle », « développement rural » et « gestion des finances publiques » de la coopération luxembourgeoise au Niger entre 2016 et 2020.

En 2021, l'Iram a également poursuivi son appui à des collectivités territoriales françaises pour leur politique de coopération. Dans le cadre d'un contrat-cadre avec Cités unies France dans le cadre du Dispositif d'appui aux collectivités (DCOL), l'Iram a notamment appuyé la ville d'Orléans et le département de Meurthe-et-Moselle dans l'élaboration de leur stratégie « relations internationales ». L'Iram a également été mobilisé pour évaluer le partenariat entre Cités unies France et l'AFD.



Études, appui-conseils et évaluations

Évaluation de la coopération de l'Union européenne avec la Tunisie entre 2011-2019. Mars 2020 – décembre 2021. Financement : Union européenne.

L'objectif de cette évaluation que l'Iram coordonne avec le bureau d'études ADE est de fournir aux services de coopération extérieure de l'UE ainsi qu'au public une appréciation globale et indépendante qui accompagne la programmation du nouvel instrument de financement du voisinage de l'Union européenne en Tunisie. L'évaluation couvre l'ensemble des activités de la coopération de l'UE avec la Tunisie depuis la transition politique de 2011 jusqu'en 2019, soit plus de 1,4 milliard

d'euros de soutien sous diverses modalités (appuis budgétaires, programmes, projets, appels à proposition, etc.). Elle analyse trois grands domaines : i) la gouvernance politique et l'État de droit ; ii) la croissance économique durable et l'emploi ; iii) la cohésion sociale et territoriale. Les dimensions genre et environnement sont abordées de façon transversale.

Plus précisément l'évaluation a cherché à apprécier dans quelle mesure et dans quelles circonstances la coopération de l'UE, y compris l'appui budgétaire, a permis de renforcer les politiques et les stratégies, y compris en termes de capacités institutionnelles et de dépenses du gouvernement tunisien afin de parvenir à atteindre les Objectifs de développement durables au niveau national, régional et sectoriel et d'avoir un impact

positif sur la réduction de la pauvreté et une croissance économique inclusive.

Évaluations finales de projets du programme indicatif de coopération III (2016–2020) de la coopération luxembourgeoise au Niger. Septembre 2021 – mars 2022. Financement : LuxDev.

Le troisième Programme indicatif de coopération (Pic III) s'est déroulé sur la période 2016-2020 avec une enveloppe de coopération bilatérale finale de près de 80 millions €. Les interventions de coopération bilatérale financées dans le cadre du Pic III sont exécutées par LuxDev, sous-mandat du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) luxembourgeois. L'étude visait à réaliser les évaluations finales de quatre des interventions exécutées par LuxDev au cours de la

période : Nig/023 (éducation), Nig/024 (formation professionnelle), Nig/025 (développement rural) et Nig/027 (gestion des finances publiques).

Au niveau des quatre interventions évaluées, il s'est agi d'analyser les résultats et les objectifs spécifiques atteints par chacune des interventions en mobilisant les critères d'évaluation du Cad-OCDE. De manière transversale (aux différentes interventions), l'étude a cherché à dégager les leçons apprises et à proposer des recommandations en vue d'interventions similaires, notamment dans le cadre du prochain cycle de programmation des interventions de LuxDev au Niger. Cela a concerné en particulier les thèmes transversaux et leur interdépendance : i) la gouvernance pour le développement (et en particulier le renforcement de capacités en contexte de décentralisation), ii) l'égalité de genre; iii) l'environnement et changement climatique. Des questions d'ordre plus général ont aussi été interrogées, et notamment le passage d'une approche projet vers une approche programme, ou encore la gestion et le suivi des projets et programmes.

Évaluation du partenariat entre Cités unies France (Cuf) et l'AFD. France. Juin – décembre 2021. Financement : AFD.

Né en 2006, le partenariat entre Cuf et l'AFD a évolué au cours des années, en lien avec le contexte mouvant dans lequel il s'ancre, de plus en plus favorable au rôle des collectivités territoriales dans le développement. L'année 2017 en particulier a constitué un moment charnière pour ce partenariat, avec l'adoption par Cuf d'un nouveau projet stratégique. L'analyse a porté sur la qualité du partenariat entre Cuf et l'AFD, en particulier sur la période 2017–2021, sur le rôle de Cuf dans la stratégie sur l'Action extérieure des collectivités territoriales (AECT) adoptée en 2018 par l'AFD; et sur le rôle de l'AFD dans le projet stratégique de Cuf adopté en 2017. Des recommandations prospectives, d'ordres stratégique et opérationnel ont aussi été formulées.



Tunisie

Accompagnement à l'élaboration de la stratégie « Relations internationales » de la ville d'Orléans. France. Septembre 2021 – juin 2022. Financement : Cités unies France et ville d'Orléans.

Suite aux élections de juillet 2020, l'équipe municipale de la commune d'Orléans a été renouvelée et souhaitait redynamiser ses relations internationales et ses jumelages. Cette ambition de relancer l'internationalisation de la commune s'accompagnait notamment de la volonté d'inclure plus largement les différents services techniques de la mairie, de consolider la coopération avec Parakou (Bénin) et valoriser l'expertise développée dans le cadre de ce partenariat, ou encore de positionner Orléans dans les réseaux d'influence européens et internationaux en valorisant l'expertise et le savoir-faire du territoire. L'Iram a été mobilisé pour accompagner la ville d'Orléans dans l'élaboration de cette nouvelle stratégie en capitalisant sur l'existant et en tenant compte des priorités stratégiques de la ville.

Accompagnement à l'élaboration de la stratégie « Relations Internationales » du département de Meurthe-et-Moselle. France. Novembre 2021 – décembre 2022. Financement : Cités Unies France et Meurthe-et-Moselle.

L'Iram a démarré à la fin de l'année 2021 un accompagnement auprès du département de Meurthe-et-Moselle pour élaborer sa stratégie en matière de solidarité internationale et d'appui au développement. Il s'agissait pour le département de donner une nouvelle impulsion à sa politique de coopération internationale, de développer de façon concertée une feuille de route sur 10 ans, d'articuler sa stratégie « relations internationales » aux politiques locales de solidarité et aux compétences clés du département (notamment : politiques de solidarité, jeunesse, transition écologique) et de renforcer la visibilité et la pertinence de ces politiques.



Myanmar

DÉMARCHE APPRENANTE



L'Iram privilégie une approche fondée sur la construction de connaissances, la formulation de propositions et l'élaboration de références à partir de pratiques ancrées sur le terrain. Cette approche suppose une posture « d'organisation apprenante », où transmission des savoir-faire, recherche-action, capitalisation et partage de nos expériences sont essentiels.



L'Iram privilégie une approche d'intervention fondée sur la construction de connaissances, la formulation de propositions et l'élaboration de références à partir de pratiques ancrées sur le terrain et de relations de partenariats établies dans la durée avec les acteurs concernés. Une telle approche repose sur l'appréhension de la complexité des situations et la recherche d'une adaptation des méthodes et techniques d'intervention à la spécificité des contextes. A l'heure des échecs des interventions formatées, cette approche nous paraît indispensable pour maintenir et renforcer la qualité de nos interventions et de nos partenariats avec les acteurs au Sud.

Cette approche suppose une posture « d'organisation apprenante » faite de transmission des savoir-faire acquis depuis plus de 60 ans, de formation des salariés, de recherche-action mais aussi d'échanges avec une diversité de partenaires à travers des réseaux permettant la remise en cause régulière de nos pratiques et la diffusion des connaissances. Cette démarche apprenante est le gage de notre professionnalisme; elle donne aussi du sens et du plaisir à notre travail.

En 2021, plusieurs activités et réflexions ont été poursuivies ou engagées pour concrétiser cette démarche apprenante.

Valoriser notre histoire et savoir la transmettre

L'histoire de l'Iram et son engagement de longue durée lui confèrent une bonne connaissance de certains contextes et lui ont permis de développer des approches d'intervention propres. Parce qu'il nous semble indispensable de valoriser cette histoire et de savoir la transmettre, un « projet histoire de l'Iram » a été lancé en 2021.

Faisant travailler salariés actuels et anciens, membres de l'association et proches de l'Iram, ce travail sur notre histoire mettra aussi en valeur les archives de notre structure, témoignage précieux des problématiques et actions passées. Dans un premier temps, trois sujets font l'objet d'un travail approfondi en 2021 et 2022 : les travaux menés sur l'animation féminine dans les années 1960 et 1970 au Niger et plus largement la question des femmes dans le dévelop-

pement ; nos actions dans le domaine de la décentralisation et du développement local à partir des années 1990 ; et l'évolution de l'Iram et du métier d'« expert en développement » depuis les années 1960.

Engager une réflexion prospective sur l'avenir de l'Iram

L'évolution de la coopération au développement, de manière générale, et des fonctions exercées par l'Iram, en particulier, face à l'exacerbation des dérèglements climatiques, environnementaux, économiques et sociaux fait partie des réflexions que nous avons inscrites dans le Projet Iram 2021–2025. Plus largement, il est prévu que l'opérationnalisation de ce Projet passe par le lancement de réflexions prospectives impliquant les salariés, les membres et les partenaires proches de l'Iram.

En 2021, des salariés et membres de l'Iram ont ainsi lancé un

Orpaillage, agriculture, politiques publiques et dynamiques territoriales en Afrique de l'Ouest

Depuis 2020, l'Iram accueille et encadre un travail de thèse en partenariat avec le laboratoire Prodig (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et AgroParisTech) portant sur les impacts du développement de l'orpaillage, l'exploitation artisanale de l'or, en Afrique de l'Ouest, et particulièrement en Guinée.

Depuis les années 2000, ces activités en plein essor sont transformées par la multiplication des exploitations industrielles et la mécanisation des pratiques artisanales. Ce boom aurifère entraîne des transformations multiples dans les territoires ruraux (création de richesse, dynamisation de l'économie, pollutions, dégradation de la situation sanitaire, tensions...). Il s'accompagne de l'intensification de mobilités dirigées vers les zones aurifères. Les répercussions du développement de l'orpaillage touchent ainsi des territoires éloignés non-miniers.

La Guinée est un exemple des dynamiques d'orpaillage. Ce projet de recherche vise à analyser les interactions entre activités minières artisanales en Haute-Guinée et agriculture en Guinée forestière, zone de départ des orpailleurs.

En 2021, deux missions de recherches ont été menées en Guinée. Elles ont permis d'approfondir les profils socio-économiques des orpailleurs, les pratiques d'orpaillage, la filière or artisanal, les stratégies de mobilité d'orpaillage et les liens entre ces mobilités et les opportunités économiques des orpailleurs-agriculteurs.

Cette thèse est menée par Robin Petit-Roulet et encadré par Géraud Magrin (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – UFR o8 géographie), Nadège Garambois (AgroParisTech) et François Doligez (Iram).

chantier sur la prospective qui se déploiera essentiellement en 2022 et 2023. Ses activités visent notamment à permettre de réfléchir en interne au devenir de l'Iram, mais aussi au sens de nos actions, à l'évolution de nos métiers et aux représentations qu'en ont les salariés et les membres. Ce chantier va également permettre de réactiver, en repensant ses fonctions, le conseil d'analyse stratégique



Guinée

de l'Iram, qui n'a pas pu se réunir ces deux dernières années du fait en particulier des effets de la pandémie de Covid-19.

Construire des connaissances à partir de nos actions

L'Iram poursuit une mission de recherche-action, afin d'innover et de contribuer à construire d'autres voies de développement dans les pays où nous travaillons. Pour développer cette composante recherche au sein de ses activités, l'équipe compte cinq docteurs (dont un est habilité à diriger des recherches), et un salarié en convention Cifre qui mène un travail de thèse sur l'orpaillage en Afrique de l'Ouest, encadré par des chercheurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de l'AgroParisTech. Depuis 2018, l'Iram bénéficie en outre du crédit impôt recherche; c'est en particulier ce levier financier, ainsi que le budget associatif dédié au projet Iram, qui nous permet de déployer nos activités de recherche-action.

Pour structurer davantage notre mission de recherche-action, nous avons commencé en 2021 à travailler à la définition et la mise en œuvre d'un projet de recherche pluriannuel, étroitement articulé aux grands axes structurants de nos activités définies dans notre projet associatif 2021-2024. À partir de 2022, l'Iram financera également directement des activités de recherche en lien avec ses activités techniques. Les ressources dédiées aux travaux de recherche sont affectées sous le contrôle du conseil d'administration. Ce déploiement de notre activité de recherche-action s'appuie également sur les membres de l'association dont plusieurs sont issus du monde de la recherche.

Capitaliser et partager nos expériences

L'Iram capitalise ses expériences et participe à des réseaux d'échanges et de débats comme le Groupe initiatives, Inter-réseaux Développement rural, Cerise ou encore le réseau Far. Marie-Jo Demante est vice-présidente du Groupe initiatives depuis 2018. En

juin 2021, Damien Halley des Fontaines est devenu membre du conseil d'administration d'Inter-réseaux, où il a succédé à François Doligez qui en avait assuré la présidence depuis 2012.

Cette contribution à des réseaux prend aussi la forme de rédaction d'articles académiques ou de participation à des ouvrages collectifs, des colloques et ateliers d'écriture. En 2021, l'Iram a participé activement aux travaux du Groupe initiatives sur les consortiums. L'exercice, conduit à partir de l'analyse de neuf



consortiums présentant des objectifs, périmètres et géographies diversifiés, visait à répondre aux questions suivantes : Quels sont les gains potentiels de ce mode de collaboration ? Quels sont les intérêts, annoncés ou implicites, des bailleurs à favoriser cette pratique ? Quels sont les risques inhérents et comment mieux les maîtriser ? Il a donné lieu à la parution d'un numéro de la

revue *Traverses* : <https://groupe-initiatives.org/-Le-consortium-outil-pertinent-ou-piege-a-haut-risque->

En 2021, deux salariés de l'Iram ont aussi participé au comité éditorial du numéro 81 de la revue *Grain de sel* d'Inter-réseaux (<https://www.inter-reseaux.org/publication/numero-81-partenariats-entre-producteurs-et-entreprises-agro-alimentaire/>), consacré



aux partenariats entre producteurs et entreprises. Les articles de ce numéro ont notamment abordé les questions suivantes : comment ces acteurs entrent-ils en relation ? Quels sont les défis et les opportunités pour les organisations de producteurs et leurs membres à entrer en partenariat avec des entreprises ? Quels sont les dispositifs d'appuis pertinents au regard de la promotion des agricultures familiales et de la durabilité ?

François Doligez a également coordonné (avec Patricia Tou-

cas-Truyen) un dossier de la Recma, revue internationale de l'économie sociale, consacré à « L'économie sociale et solidaire en Afrique subsaharienne : expériences, dynamiques, questionnements » (n°362, octobre 2021, <https://www.cairn.info/revue-recma-2021-4.htm>). Les six articles de ce dossier illustrent comment se construit l'appropriation de l'économie sociale et solidaire en Afrique. Ils montrent que si la « greffe » de l'ESS semble désormais avoir pris, il lui reste à construire son propre chemin d'évolution et à s'organiser en conséquence.



L'Iram capitalise et partage son expérience également dans le cadre de journées d'études ou d'échanges techniques et, en 2021, l'Iram a organisé une journée technique sur la République centrafricaine à destination de ses membres et salariés (cf. ci-après).

Enfin, l'Iram intervient au sein de plusieurs universités et écoles (l'Istom, Sciences Po Paris, universités de Paris I, de Lille et de Rennes, le Cerci à Clermont Ferrand, Montpellier Sup Agro) sur les enjeux liés au développement rural et aux politiques publiques. Cette implication, fondée sur les enseignements tirés de l'exercice de nos métiers, nous permet d'analyser, d'interroger et de mettre en débat nos pratiques et nos thématiques de travail.

Dans la suite des années précédentes, l'Iram a notamment assuré la coordination d'un séminaire de formation de douze séances en collaboration avec le Cirad, auprès d'une vingtaine d'étudiants de Sciences Po Paris au printemps 2021. Les salariés de l'Iram ont animé des séances thématiques, basées sur leurs travaux, pour explorer les enjeux et la fabrique des politiques publiques dans les enjeux de développement rural. Le séminaire 2021 s'est organisé autour de 3 thèmes centraux : « Protection sociale et nutrition », « La gestion des communs, enjeu de lien social dans les territoires ruraux », et « Jeunesses, emplois, mobilités ».

Capitaliser nos interventions en République centrafricaine

Le 30 juin 2021 en marge de notre Assemblée générale, une demi-journée de prise de recul et d'échanges sur nos interventions présentes et passées en République centrafricaine a été organisée. Rassemblant membres et salariés d'Iram, elle visait notamment à alimenter les nouvelles interventions en cours de démarrage.

Dans un premier temps, les différentes activités de l'Iram en RCA ont été présentées et Emmanuel Chauvin, maître de conférences en géographie (laboratoire interdisciplinaire Solidarités, sociétés, territoires de l'université de Toulouse – Jean Jaurès), a partagé son analyse des récentes évolutions du contexte centrafricain. Il a dressé un tableau relativement sombre de la situation, marquée par le maintien d'un État disloqué, l'absence de perspective de sortie de la crise politique et le gel de la situation par les forces onusiennes, par ailleurs fortement critiquées pour leur passivité. Dans ces conditions, mener des activités de développe-

ment territorial s'avère particulièrement complexe.

Ensuite, deux grandes problématiques ont été discutées. Le premier axe a porté sur les acteurs locaux et nationaux avec lesquels travailler, et plusieurs questions ont été posées :

- La légitimité et la place des acteurs de la « décentralisation » et de la déconcentration dans le cadre d'un État aussi faible, et presque absent du territoire;
- La place et la légitimité des autorités coutumières (lesquelles ont pu en partie perdre de leur influence notamment sur une partie de la jeunesse);
- La nature du partenariat possible avec la société civile;
- La place et le rôle des acteurs privés et économiques sur les territoires.

Un deuxième axe de réflexion a été exposé, portant sur les échelles d'intervention potentiellement pertinentes, avec plusieurs questions :

- Quelles échelles d'intervention apparaissent comme pertinentes dans le contexte actuel et en fonction des enjeux (en particulier sur développement économique ou la gestion des ressources naturelles)? Quelles sont les limites des différentes échelles d'intervention? Quels mécanismes peuvent être mis en place pour pallier ces limites?
- Quels mécanismes existent ou pourraient être envisagés pour mieux capitaliser sur des interventions locales dispersées? Comment articuler les échelles d'intervention et faire le lien local-national, dans un contexte de fragilité institutionnelle globale? Quels seraient les acteurs à mieux impliquer en ce sens et comment les appuyer?
- Comment contribuer à la définition de politiques publiques à un niveau national dans un contexte de faiblesse institutionnelle de l'État comme celui de la RCA?

Enfin, une session d'échanges et de débats a permis de clôturer la journée technique.



TABLEAU DE BORD



Les comptes de l'Iram sont contrôlés chaque année par le cabinet Doucet, Beth et associés, commissaire aux comptes des deux entités (association et SASU).

État financier

Chiffre d'affaires

Le volume d'activité (chiffre d'affaires et subventions) du groupe Iram s'élève à un peu plus de 11 millions d'euros pour l'exercice 2021, soit une forte croissance (+ 45 %) par rapport à l'exercice antérieur.

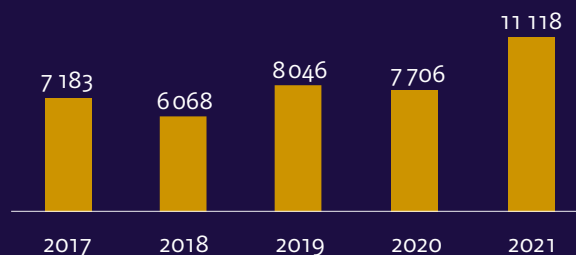
Après une année 2020 marquée par la contraction de l'activité liée à la pandémie mondiale, le groupe Iram reprend une dynamique de croissance marquée de son volume d'activité.

Le maintien de l'activité est sous tendu par une forte progression du métier de mise en œuvre de projet sur subvention (+ 74 %) et du volume d'expertise conseil (+ 76 %), tandis que l'assistance technique se maintient globalement. La mise en œuvre de projets représente ainsi près de la moitié de l'activité de 2021, l'assistance technique 21 % et l'expertise conseil 30 %..

Compte de résultats

La marge brute, c'est-à-dire le différentiel entre le chiffre d'affaires et l'ensemble des coûts variables liés aux interventions de l'Iram, s'accroît de 25 % entre 2020 et 2021, et s'élève à 3,3 millions d'euros. La masse salariale s'accroît de 6 % et les frais généraux sont stables entre 2020 et 2021, et le résultat groupe s'élève à 693 000 euros contre près de 98 000 euros sur l'exercice antérieur.

Évolution du chiffre d'affaires du groupe (k€)



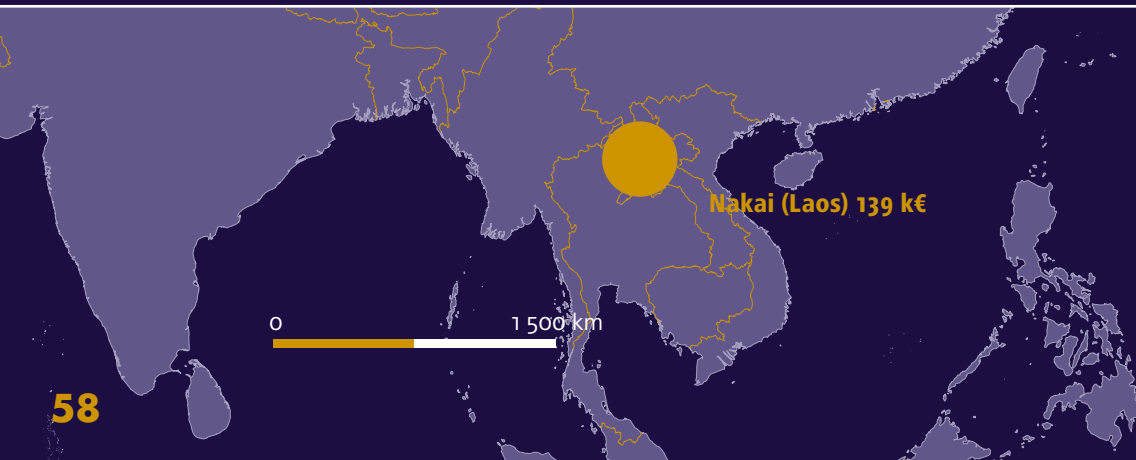
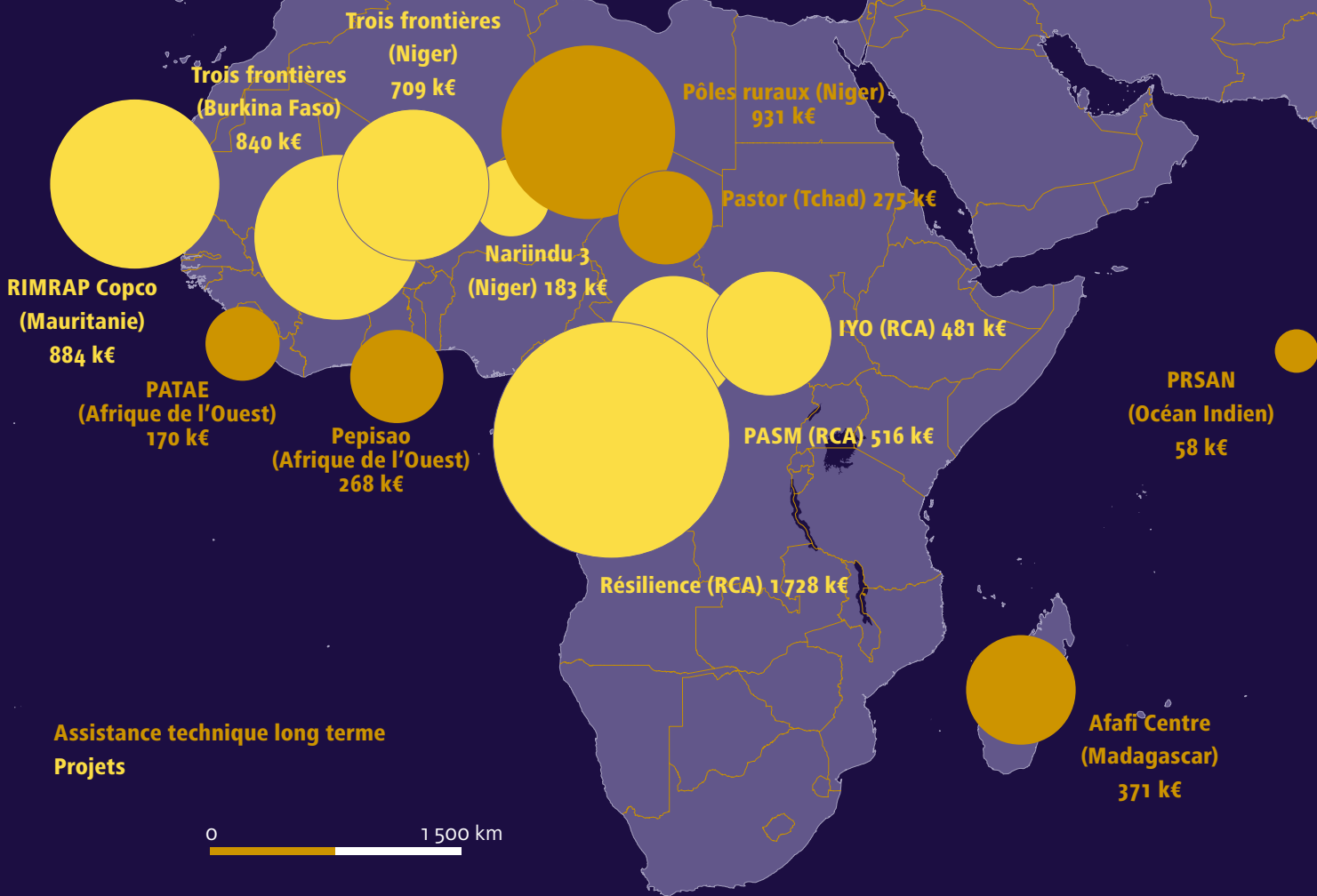
Chiffre d'affaires par métier (k€)	11 118	100 %
Expertise	3 269	30 %
Assistance technique long terme	2 412	21 %
Mise en œuvre de projets	5 437	49 %

Compte de résultats (€)	Sasu	Asso	Groupe
Chiffre d'affaires et subventions	6 448 572	5 465 827	11 118 650
Autres produits d'exploitation	12 068	7 230	19 298
Total produits d'exploitation	6 460 640	5 473 057	11 137 948
Charges d'exploitation	6 250 154	5 123 978	10 578 383
Résultat exploitation	210 486	349 079	559 565
Résultat financier	6 183	15 646	21 829
Résultat exceptionnel	117 535	28 795	146 330
Intéressement	70 162		70 162
Impôt sur les sociétés	- 141 108	104 934	- 36 174
Résultat net	405 150	288 586	693 736

Bilan simplifié

Bilan simplifié (€)	Sasu	Asso	Groupe
Total actifs	4 678 815	26 448 832	29 790 606
Immobilisations	80 199	985 582	608 431
Créances clients et autres actifs	4 044 256	20 355 179	23 519 744
Disponibilités	554 360	5 108 071	5 662 431
Total passifs	4 678 815	26 448 832	29 790 606
Capital social	457 350	434 079	434 079
Autres fonds propres	664 356	1 924 732	2 589 088
Provisions pour risques et charges	275 034	175 869	450 903
Autres passifs	3 282 075	23 914 152	26 316 536

Le groupe Iram dispose de plus de 3 millions d'euros de fonds propres.



Sources de financement des activités de l'IRAM

Institutions publiques

- Agence belge de développement (Énabel) – Belgique
- Agence française de développement (AFD) – France
- Agence française de développement des médias (CFI) – France
- AgroParisTech – France
- Banque mondiale
- Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) – France
- Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) – France
- Cirad – France
- Cités unies France (Cuf) – France
- Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao)
- Coopération monégasque (DCI) – Monaco
- Département de Meurthe-et-Moselle
- *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ) – Allemagne
- Direction de l'agriculture de Polynésie française – France
- École supérieure d'agro-développement international (Istom) – France
- Expertise France – France
- Fonds Békou – Union européenne
- Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef)
- Gouvernement du Tchad
- Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme
- LuxDev – Luxembourg
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural – Cameroun

- Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales – Cameroun
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) – France
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Programme alimentaire mondial (Pam)
- Plateforme pour la gestion des risques agricoles (Parm – Fida) – Afrique
- Sciences Po Paris – France
- Union européenne (UE)
- Ville d'Orléans – France

Entreprises privées

- Insuco – France
- Fondation de France
- Fondation Bill & Melinda Gates
- *Nam Theum Power Company* (NTPC) – Laos

Organisations de la société civile

- Association française pour l'eau, l'irrigation et le drainage (Afeid) – France
- Gret – France
- Réseau Bilital Maroobé – Afrique de l'Ouest
- Réseau international Formation agricole et rurale (Far) – France
- SOS Faim – Belgique





L'Iram développe de nombreuses relations de partenariat tant en France et en Europe que dans les pays du Sud. Ces partenariats permettent de donner plus d'ampleur à la mise en œuvre du projet du groupe, notamment par un élargissement des compétences techniques et une meilleure connaissance du contexte local des interventions. Pour la plupart d'entre eux ces partenariats s'inscrivent dans la durée.

Action contre la faim (ACF) – France
 Adicor (ONG) – Mauritanie
 AEDA Consult – Belgique
 Ager – Tunisie
 Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF) – France
 Aide à la décision économique (ADE) – Belgique
 Apdra Pisciculture paysanne – France
 Aquaculture et Développement Durable (AquaDeD) – Bénin
Arte-Fact Development & Agri-Food Consulting – Cambodge
 Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP)
 – Mali
 Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane
 (Apess) – Burkina Faso
 Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (Aren)
 – Niger
 Au Secours (ONG) – Mauritanie
 BRLI – France
 Bureau d'expertise sociale et de diffusion technique (Best) – Ma-
 dagascar
 Bureau Issala – France
 Care International
 Cari – France
 Ceformad – République démocratique du Congo
 Centre international d'études pour le développement local (Cie-
 del) – France
 Cerfrance – France
 Certipaq – Paris
 Cirad – France
 Collectivités territoriales du Sahel (C3 Sahel) – Burkina Faso
 Comité de coopération avec le Laos (CCL) – France
 Crédit rural de Guinée (CRG) – Guinée
 Croix-Rouge – France
 Crose – Haïti
 Échelle – RCA
 Éco Consult – Allemagne
 Écodev Conseil – France
 Éval-Dev – France
 Fédération des unions de groupements paysans du Niger (FUGPN
 Mooriben) – Niger
Gerson Lehrman Group (GLG) – France
 Gnap – Mauritanie
 Gradd – Mauritanie
 Gramir – Haïti
 GRDR – France
 Gret – France
 Horus – France
 Hub rural – Sénégal
 Inades – Côte d'Ivoire
 Initiatives développement (ID) – France
 Institut des régions chaudes (IRC) – SupAgro Montpellier
 Inuco – Côte d'Ivoire
 Inter-Archi – Niger
 Inter-réseaux Développement rural – France
 Iteca – Mauritanie
 Karkara – Niger
 KeyAid Consulting – France
 Kinomé – France
 Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (Lares) –
 Bénin
 Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire de l'uni-
 versité de Bangui (Lersa) – RCA
Landell Mills – Royaume-Uni
 Marmelade – Belgique
 Nodalis – France
Norwegian Refugee Council (NRC) – Norvège
 Nyéta Conseil – Mali
 Oxfam Intermón – Espagne
Pem Consult – Danemark

Prospect – Belgique
Ramboll – Danemark
Rescar-AOC – Sénégal
Réseau Bilital Maroobé (RBM) – Burkina Faso
Réseau d'appui aux initiatives locales (Rail) – Niger
Réseau des chambres d'agriculture du Niger (Reca) – Niger
Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique
de l'Ouest (Roppa) – Afrique de l'Ouest
Réseau Far – France

SalvaTerra – France
Sevea – France
Sher – Belgique
SOS Faim – Belgique
Sud Conseil – France
Tenmiya – Mauritanie
ThinkPlace – Nouvelle-Zélande
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) – Sénégal



République centrafricaine

L'Iram est membre fondateur de :



Comité d'échanges, de réflexion et d'information
sur les systèmes d'épargne-crédit

L'Iram est membre de différents réseaux, associations, groupes d'associations



Comité scientifique français de la désertification



L'Iram est membre de conseils d'administration



Crédit rural de Guinée



iram

*institut de recherches et d'applications
des méthodes de développement*

Rapport d'activités 2021

Comité éditorial

Henri Leturque, Liora Stührenberg

Crédits photographiques

Mamoudou Lamine Kane (Impress'ive), Iram

Mise en pages

E. Jeudy

Impression

Juin 2022 (Imprimerie Bedu, Gouvieux)



iram